

REVUE SUD-AMÉRICAINE

PUBLICATION BI-MENSUELLE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET COMMERCIALE
DES PAYS LATINS DE L'AMÉRIQUEParaissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois.
Europe.	60 fr.	30 fr.
Amérique	16 \$	8 \$

Un numéro : 2 fr. 50

Distribution gratuite aux salons de lecture, aux établissements publics, à la presse, bourses et syndicats de commerce, etc., etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux hommes de lettres de l'Amérique latine.

Elle reçoit directement de la plupart des gouvernements latino-américains les documents et renseignements d'intérêt public.

DIRECTEUR :

P.-S. LAMAS, ex-Consul et Secrétaire de légation de 1^{re} classe.

Adresser la correspondance, rue Keppler, 12, Paris.

ON S'ABONNE :

En EUROPE : dans tous les bureaux de poste, sans augmentation de prix.
En AMÉRIQUE : chez les Agents, ou en s'adressant au Directeur.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Chaque numéro aura de 16 à 48 pages selon l'abondance des matières.

*M. le Dr Andrés Lamas, publiciste sud-américain, a pris à sa charge la section du Rio de la Plata.**Il s'est réservé également et exclusivement l'administration de cette feuille dans cette partie de l'Amérique. — Son adresse : Buenos-Aires, rue de la Piedad, 255.*

SOMMAIRE

Nos premiers succès, page 157. — Les Jésuites dans la conquête du Rio de la Plata, par Andrés Lamas, page 158. — La dette publique de l'Uruguay, par Domingo Lamas, page 160. — Question de limites entre le Brésil et la République Argentine, par le baron de Aguiar d'Andrada, ministre du Brésil en Portugal, page 161. — La République Argentine et le Brésil, question de limites, par Pedro S. Lamas, page 164. — Les finances du Brésil, page 165. — Courrier d'Amérique, page 167. — Courrier d'Europe, page 169. — Revue économique, page 170. — Revue financière, page 173. — Revue commerciale, page 176. — Arts, sciences et faits divers, page 178. — Mouvement maritime, page 179. — Annonces, page 180.

Nos premiers succès.

Quand nous entreprîmes la publication de ce journal, nous prévoyions toutes les difficultés à vaincre, tous les obstacles à franchir pour atteindre les grands résultats que nous avons principalement en vue, savoir : combattre, au sein de l'Europe, l'ignorance, la calomnie, les préjugés, qui mettent des entraves au développement des rapports entre ce vieux continent et l'Amérique latine, — franchir les barrières de toute sorte qui maintiennent dans un regrettable éloignement réciproque, faute de communications fréquentes, nos jeunes nations de l'Amérique, plus au courant de la politique et des progrès de l'Europe que de la politique et des progrès de leurs sœurs du Nouveau-Monde.

Après trois mois de propagande, nonobstant tous ces obstacles et toutes ces difficultés, nous sommes heureux de consigner, déjà, des grands résultats, en Europe comme en Amérique, dans le sens de la réalisation de notre programme.

Notre journal a été accueilli, partout, avec une

extrême bienveillance ; il a mérité de la part des hauts fonctionnaires latino-américains en Europe, de la presse, des gouvernements, des hommes politiques de presque tous les pays de l'Amérique, les plus flatteurs et encourageants témoignages de sympathie et de chaleureuse approbation.

Cet accueil, qui a surpassé toutes nos prévisions facilite extrêmement notre besogne.

En Europe, notre journal, distribué gratuitement avec une grande profusion ; propagé dans tous les pays du continent, dans les grandes villes comme dans plusieurs provinces, cantons et communes ; introduit dans les secrétariats des corps savants, salons de lecture, hautes administrations politiques, économiques et financières de l'Etat ; dans les banques et autres établissements publics et particuliers, a eu la chance d'être lu, d'être remarqué, plusieurs de ses articles et un grand nombre de ses données statistiques ayant été reproduites par un grand nombre de publications journalières et périodiques.

Comme résultat logique, notre direction a reçu des demandes de renseignements minutieux sur quelques pays, relativement aux facilités accordées à l'immigration, etc., et nous sommes heureux de constater que sur la base de nos données, rigoureusement exactes, plusieurs familles d'émigrants sont parties pour la Plata dans la dernière quinzaine, d'autres se préparent à quitter la France pour le Mexique, et plus d'une pétition de concessions de terres ont été adressées par notre entremise à des gouvernements de notre Amérique, les signataires de ces pétitions s'engageant au nom d'un nombre déterminé de familles à s'y établir pour exploiter les richesses naturelles du sol.

Nous sommes, donc, convaincus, devant des résultats si positifs, après si peu de temps de propagande, que c'est au moyen d'un organe comme celui-ci, distribué gratuitement en grande partie, que l'Amérique pourra triompher de l'ignorance et des préjugés contre lesquels nos gouvernements, par l'entremise de leurs hauts fonctionnaires, se sont montrés presque totalement impuissants jusqu'à ce jour.

La réalisation de l'exposition permanente latino-américaine à Paris, dont nous avons publié et analysé les bases dans nos deux précédents numéros, serait un auxiliaire puissant de l'influence de la presse et contribuerait énormément à augmenter, en très peu de temps, l'émigration de bras et de capitaux de l'Europe pour nos nations de l'Amérique, dont les vastes et riches territoires, presque tout à fait incultes et inexplorés, faute de ces éléments d'activité et de travail, offrent à l'exubérance des populations de ce vieux monde un avenir certain de prospérité et d'abondance.

Quant aux rapports entre nos pays d'Amérique, toute la presse du Nouveau-Monde est unanime à déclarer que nous avons raison d'affirmer, comme nous l'avons fait, dans notre programme, que nos nations latines de l'Amérique ne se connaissent presque pas entre elles et qu'elles sont bien plus au courant de la situation, des événements, du mouvement du commerce, de l'industrie, des arts, de la littérature de l'Europe que du développement social des peuples du même continent, appelés, cependant, par les liens de l'histoire et par les intérêts de l'avenir, à se rapprocher chaque jour davantage.

Sous ce point de vue, notre journal est parvenu, aussi, à voir réalisé, par des résultats pratiques, les desseins de son programme. Nous avons devant nous des journaux de tous les Etats latins d'Amérique qui reproduisent nos nouvelles, nos données statistiques, économiques et financières.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les journalistes qui ont eu l'extrême bienveillance d'annoncer la publication de ce journal, en rehaussant le mérite de notre publication, nous leur envoyons, collectivement, nos remerciements sincères. Encouragés par le succès de nos premiers efforts et par l'appui de nos collègues d'outre-mer nous continuerons à développer notre programme, heureux de contribuer, en quelque sorte, à la prospérité et à la grandeur de nos pays latins de l'Amérique.

PEDRO S. LAMAS

Les Jésuites dans la Conquête du Rio de la Plata

La Compagnie de Jésus a joué un grand rôle dans la conquête de ce pays; nous la voyons, dans notre histoire, mettant en pratique un des deux systèmes qu'on a imaginés pour soumettre et pour civiliser les indigènes; et cette question, autrefois d'une importance capitale, est encore aujourd'hui un problème à résoudre.

La conquête fut entreprise par des hommes de guerre et par des aventuriers dont l'unique but était l'influence et la richesse personnelle.

Le seul moyen employé par eux était celui de la force; on comprend facilement qu'ils n'étaient pas préparés pour répandre la civilisation.

Ils employaient, donc, uniquement, la force pour occuper les terres et pour soumettre les indigènes, qu'ils ne considéraient que comme des instruments de travail, dont ils avaient fait la conquête et dont ils avaient besoin pour exploiter les mines dans les pays aurifères ou pour les cultures de la terre dans les plaines étendues du Rio de la Plata ou dans les forêts tropicales du Paraguay.

Ces appropriations de terres et d'hommes, que les hommes de guerre et les aventuriers considéraient comme une compensation naturelle de leurs peines et des frais des expéditions, ne tardèrent pas à être légitimées par la création des « commanderies » (*encomiendas*), dont le but était de rémunérer les services rendus et à la fois d'organiser la colonisation laïque.

Deux espèces de commanderies furent autorisées par les lois : celle des *Janaconas* et celle des *Mitayos*.

Les commandeurs, en acceptant pour eux et pour leurs héritiers, de deux générations successives, le droit au travail des indigènes qui leur étaient adjugés, prenaient l'engagement, non seulement de les nourrir et de leur fournir des vêtements, mais aussi de les instruire dans la religion catholique; mais le fait est que ni cette condition spéciale ni les lois générales des Indes, toujours justes et philanthropiques pour les indigènes, depuis Isabelle la Catholique, ne furent jamais ni respectées ni exécutées.

Les indigènes, soumis par la force, étaient réduits au servilisme; et comme des vrais esclaves ils étaient obligés à travailler pour les commandeurs.

Par ces moyens, la colonisation, proprement dite, devenait impossible; la force, l'oppression, éloigne et exaspère, et c'est ainsi que les indigènes, fuyant le joug des seigneurs, aussitôt que l'occasion se présentait, allaient grossir le nombre de ceux qui exerçaient des hostilités contre les conquérants, qui cherchaient à leur nuire, défendant leur liberté naturelle par la force, la ruse ou la distance.

Le système de soumettre et de coloniser par la force, c'était la guerre; il ne pouvait que produire la guerre chronique, qui s'est prolongée jusqu'à nos jours.

Sans les réductions (*reducciones*), hameaux d'Indiens fondés par divers ordres religieux, et sans la fusion des races, commencée dès les premiers jours de la conquête, par le défaut de femmes espagnoles et par l'attrait qu'exerçaient les conquérants sur les indigènes, pas un noyau de population indigène n'aurait subsisté dans ces Provinces; noyaux de populations arriérées, comme tendances civilisatrices, et dans lesquels, à la fin, les mêmes Espagnols et leurs descendants, se laissèrent dominer par les mauvaises habitudes et par les vices des indigènes.

Mais en même temps que la conquête laïque, exclusivement matérielle, un autre régime s'exerçait, doux et attrayant, comme l'appelait le célèbre P. Ruiz de Montoya, la conquête spirituelle.

La force est répulsive; le rationalisme n'exerce aucune influence sur des intelligences assoupies; il n'y a que le sentiment religieux inné dans tous les hommes, vivifié par les merveilles de la création, pour pouvoir exercer une attraction efficace sur les races les plus sauvages de l'humanité.

Ce moyen fut essayé par des individus appartenant à des divers ordres religieux: l'essai le plus étendu, le plus fondamental fut celui entrepris par la Compagnie de Jésus.

Cette organisation, qui réunissait dans une seule pensée et dans une seule volonté toutes les individualités affiliées, avait acquis un pouvoir efficace par cette unité d'action.

Elle était préparée pour exercer cette action dans toutes les sphères humaines, parce que entre ses membres, elle réunissait toutes les connaissances de son temps.

Dans l'histoire des nations chrétiennes on a gardé le souvenir de l'influence de ses hommes politiques et de ses diplomates; la bibliographie universelle enregistre le nom de ses écrivains et de ses hommes de science; et dans les annales des beaux-arts ont lit encore le nom de Jacques Courtois (appelé par les Italiens Cortesi), peintre de renommée européenne; d'Andrés Pozzo, peintre aussi, à qui son art fut redevable, dans une époque de décadence, de ses progrès dans la perspective, architecte fameux dont on se souvient avec respect en admirant la célèbre chapelle de Saint-Ignace, dans le Collège de Rome, et en consultant son livre sur les principes architectoniques; et de Daniel Segers, dont les peintures embellissent plusieurs temples, célèbre dans son temps par ses tableaux de fleurs, par son admirable jeu des tons, par l'éclat, la transparence, la force et la douceur des teintes.

La Compagnie de Jésus eut également ses poètes et ses musiciens célèbres; elle a compté parmi ses membres, dans tous les arts et dans tous les métiers, dans les plus élevés comme dans les plus humbles, des maîtres et des artisans distingués.

Partout où cette congrégation a porté ses pas ou exercé son influence, dans les temples, dans les collèges qu'elle a construits, elle a laissé les traces de ses artistes et de ses architectes remarquables; et ces traces on les trouve partout en Amérique puisque son itinéraire a été celui de l'Amérique entière.

Entre les membres de la Compagnie venus au Rio de la Plata nous signalons le jésuite Primoli, architecte célèbre qui eut l'idée de mettre à profit l'aptitude des guaranis pour se procurer des maçons, des charpentiers et des forgerons dont il constata bientôt l'adresse et l'intelligence en les employant

dans les grandes constructions qui lui étaient confiées dans les Missions et dans plusieurs villes, entre autres celle de Buenos-Aires¹.

Avec ces éléments ils étaient, en tout, supérieurs aux conquérants ; ceux-ci employaient la violence, ceux-là la catéchèse ; les conquérants savaient peu de chose, les jésuites beaucoup ; l'action des conquérants n'obéissait pas à un plan suivi de conduite ; au contraire, elle était incohérente, incertaine, intermittente, anarchique comme l'est toujours l'action et le pouvoir inspiré à des penchants et à des mobiles d'ambition et de convoitise personnelle ; — celle des jésuites était fixe, invariable, continuelle ; les conquérants avaient la trempe et le courage du soldat, les jésuites la fermeté, l'énergie et la persévérance des martyrs.

Le sacrifice de l'individualité, le renoncement de soi-même, transformait l'homme jésuite dans un instrument pour servir aux hauts et mystérieux desseins de la Compagnie ; et c'est ainsi qu'ils étaient aptes pour les plus difficiles et hasardeuses entreprises, pour surmonter des obstacles et pour endurer des peines presque au-dessus de la force et de la souffrance humaine.

Nous ne trouvons rien de plus beau, rien de plus imposant dans l'histoire de la conquête, rien de plus édifiant, que la description de ces jésuites, qui un bourdon surmonté par une croix à la main, le bréviaire sous le bras, entreprenaient, sans autre dessein que celui de soumettre les sauvages au giron de leur église, le chemin de l'inconnu, pénétrant, avec une résolution admirable, dans les forêts vierges, agrestes, coupés par des torrents infranchissables, par des montagnes à pic, par les terrains marécageux où ils enfonçaient leurs pieds, maintes fois sanglants et meurtris par les ronces et les épines ; ils affrontaient toutes les fatigues et toutes les inclémences ; ils allaient, tranquillement, au-devant des bêtes féroces comme au-devant des sauvages ; ils ne rebroussaient jamais chemin, car ils avaient accepté d'avance le martyre pour la gloire et pour le triomphe de la religion chrétienne.

Rien de plus respectable, aussi, que la conduite personnelle des jésuites, à côté des habitudes dépravées des conquérants : pas une incontinence, pas un acte de luxure leur est attribué ; l'austérité de leur vie fut, sans doute, une des bases les plus visibles de l'autorité qu'ils exercèrent sur les néophytes de leurs réductions.

Nous ne louons pas, dans le passé, leurs desseins mondains ; nous ne nous comptons pas au nombre de ses partisans dans le présent ; mais quand nous les trouvons dans l'histoire de l'Amérique, nous ne pouvons pas laisser de manifester notre respect envers ces vrais et courageux apôtres de la civilisation dans l'ère de la conquête.

Ils prouvèrent, comme l'avaient fait autrefois les Grecs et les Romains, qu'on trouve dans la religion, et non dans la force et dans les abstractions de la raison humaine, le moyen d'exercer sur l'homme inculte l'influence civilisatrice.

Nous trouvons la preuve de cette vérité dans les Missions jésuitiques du Paraná et de l'Uruguay ; là où l'épée du conquérant fut impuissante, la croix du jésuite fut efficace pour atteindre le but le plus noble de la conquête : la civilisation des indigènes. Nous les voyons, soumis doucement par l'onction des missionnaires, prêts à recevoir les préceptes de la civilisation, dont ils avaient franchi les domaines.

Une fois que les nécessités plus primordiales de l'établissement étaient remplies, lorsqu'on avait fini de bâtir les premières maisons et de préparer la culture des champs dont les produits étaient nécessaires pour la subsistance de la communauté ; l'église construite et les pratiques comme l'enseignement religieux méthodiquement organisés, les

1. Le P. Carlos Genwasoni, dans une lettre adressée au P. Comini, écrite à Buenos-Aires le 9 juin 1729, après avoir dit que l'Eglise et le Collège des jésuites dans cette ville pourraient être très bien dans n'importe quelle cité de l'Europe, il déclare que ce frère incomparable est infatigable. Il est l'architecte et le maître maçon, et il faut qu'il soit ainsi car les Espagnols n'entendent rien de ceci, occupés, d'ailleurs, de leurs convoitises. — Comme architecte il a construit la cathédrale de Cordoba de Tucuman, notre église de ce collège, celle des pères réformés de Saint-François d'ici de Buenos-Aires, celle des PP. des Mercedés, etc.

Il résulte de documents authentiques que la municipalité de Buenos-Aires s'adressa à la compagnie de Jésus pour la prier de lui envoyer ses architectes pour la construction du *Cabildo* (maison du Conseil de ville) ; le supérieur de la Compagnie choisi à cet effet à Primoli et à Smith que firent le plan et surveillèrent la construction du *Cabildo*.

jésuites se livraient au travail persévérant de modifier d'abord et de changer après radicalement les habitudes des néophytes ; ils commençaient par distribuer à l'homme les travaux dont la nature exigeait l'emploi d'une plus grande vigueur personnelle, le labourage des champs, la coupe des bois, etc. ; les femmes se livraient à l'intérieur des habitations aux soins du ménage et à tisser le coton qui leur était distribué ; les enfants se réunissaient dans le local qui leur servait d'école ; les leçons finies, ils retournaient auprès de leurs parents, avec lesquels ils vivaient, afin de conserver les affections et les liens de la famille.

Après avoir étudié le caractère et les aptitudes de leurs néophytes, pour les employer dans les divers services, les jésuites formèrent, en peu de temps, entre les guaranis, des chanteurs, des peintres, des graveurs en bois et en cuivre, des doreurs, des fondeurs, des tanneurs, des tisserands, des brodeurs, des maçons, des charpentiers, des forgerons, des ferblantiers, des calligraphes et des typographes, car ils avaient une imprimerie, la première introduite dans ces pays.

Au commencement, la terre se travaillait en commun, de sorte que les produits du travail, comme la terre elle-même, étaient la propriété de tous.

La terre, par le droit naturel, appartient à tous les hommes.

Mais le produit de l'intelligence ou du travail de chaque individu constitue la propriété individuelle.

Les jésuites, qui ne pouvaient méconnaître ces principes, introduisirent bientôt, dans le régime agraire des Missions, des changements importants.

Voici les règles établies par eux :

On adjugeait à chaque chef de famille une fraction de terre qu'il devait cultiver comme bon lui semblerait. Cette terre, à laquelle on donnait le nom de *Akamba*, ou propriété particulière, était, en effet, considérée comme telle pendant tout le temps où elle continuerait à être cultivée ; aussitôt que par vieillesse ou par mort du propriétaire cette terre cessait d'être cultivée, on l'adjugeait à un autre chef de famille. Les bœufs, etc., étaient fournis, prêtés, par la communauté.

Une certaine étendue de terre était réservée, sous le nom de *Tupamba*, ou propriété de Dieu, pour la culture en commun de légumes, de céréales et de coton. Tous les habitants travaillaient ces terres, dans des époques déterminées ; les produits de cette culture spéciale étaient entassés dans des dépôts de la communauté pour être distribués aux malades, aux veuves et aux orphelins des deux sexes.

C'est de ce bien commun qu'on retirait, aussi, les tributs qu'on versait à l'autorité royale.

On voit donc, que les jésuites n'avaient pas négligé l'organisation sociale ; ils avaient établi le régime de la famille ; ils avaient songé à l'avenir en créant des écoles pour les nouvelles générations ; ils avaient promulgué le principe de la propriété sur la base du produit du travail individuel ; ils avaient laissé à chaque habitant le choix selon les goûts et les aptitudes, d'un métier ou d'une profession, encourageant en tout les efforts pour le bien et pour le progrès social.

Le gouvernement civil de cette collectivité, fut inspiré par le régime municipal des populations espagnoles.

Le Conseil de Ville était formé par un *corrégidor*¹, par deux *alcades*, par un *alcade de hermandad*, et ayant à sa charge la juridiction rurale, par quatre régisseurs², par un *alguacil mayor*³ un procureur et par un secrétaire⁴.

Ces municipaux étaient élus chaque année par la communauté, mais le Recteur avait le droit de désapprouver le choix des personnes, en désignant lui-même d'autres pour les substituer ; de manière qu'en réalité ce Conseil de Ville n'était autre chose que la reconnaissance d'un droit social, un commencement d'éducation populaire ; la vraie autorité restait dans les mains des Pères de la Compagnie de Jésus, comme d'ailleurs, dans les premiers temps, il était indispensable.

Les sauvages, dans l'état de la nature, sont des enfants

1. En guarani on dit « Poroquaitara » (qui agenda jubet).

2. Appelés « icabildoignara » (qu'appartient au *Cabildo*, c'est-à-dire à la maison du Conseil de ville).

3. « Ibirararuzú » (primus intersos qui manu virgam præferunt).

4. On l'appelait « Quatiaapabara », c'est-à-dire « le peintre ». lpsi scripturant non norant, sed a pictura, quam rudi quodam modo norant scripturæ nome accommo larunt.

(« Peranmas », de Administratione, etc., §§ 216, note.)

avec le développement physique et la force des hommes. *Puer robustus*, dans la phrase de Hobbes.

On ne peut pas confier raisonnablement, à un enfant, le gouvernement de soi-même; de la même manière, on ne pouvait pas remettre entre les mains des guaranis, dans l'état où les jésuites les trouvèrent, la direction sociale.

Ils commencèrent par les traiter comme des enfants, les entourant de tous les objets de leur prédilection; la musique, par exemple, qui les transportait à l'église les conduisait au travail. Précédés par la musique, ils marchaient gaiement comme des enfants pour aller aux champs où ils allaient travailler comme des hommes.

Cette situation explique et justifie, dans une certaine mesure, le règlement minutieux auquel les néophytes étaient soumis, même à l'égard des actions les plus intimes et naturelles.

Cette organisation devait bientôt se modifier, à mesure que la raison s'éveillait et que les habitudes se formaient.

Autrement elle aurait contrarié le but qui l'expliquait et qui la justifiait; elle aurait substitué l'immobilité au progrès et aurait fait de l'homme un instrument automatique au lieu d'un être libre et pensant.

Sous ce point de vue les jésuites méconnaissent, dans le régime des Missions, la loi humaine, la loi du développement et du perfectionnement; ayant organisé un corps social ils le paralysèrent en voulant maintenir sans changement les conditions primitives.

Le catéchisme avait atteint son but; les guaranis, en outre, avaient acquis des notions agricoles et industrielles, ces éléments de bien-être et de prospérité qui donnent à la vie sociale des bases fixes et permanentes; la mission des Pères de la Compagnie était donc finie: ils étaient allés même, peut-être, au delà des limites de leur institution.

Il manquait à ce corps social l'esprit de la vie civile que les jésuites n'avaient pas pu lui transmettre; ces missionnaires, intelligents, instruits, des savants quelquefois, étaient soumis aux lois théocratiques, au pouvoir spirituel et ne pouvaient, par conséquent, se vouer à l'enseignement temporel.

Dans les limites de l'institution théocratique, les jésuites, dans l'organisation des Missions, ne pouvaient pas préparer les guaranis à la vie sociale de la liberté; et sans la liberté le progrès de l'humanité est impossible¹.

Il résulte, de l'analyse de cette situation, que la nécessité de la séparation des deux pouvoirs qui nous gouvernent sur la terre est absolue: les deux poursuivent un même but, mais par des voies complètement différentes. Arriver à désigner les limites entre ces deux pouvoirs, — les bien déterminer, — éviter toute confusion de droits et d'attributions à ce sujet, ce serait résoudre un des plus importants problèmes de l'organisation sociale.

Envisageant la question à la lumière des antécédents de la philosophie et de l'histoire, tant sous le point de vue de la grande question universelle que nous venons d'effleurer comme relativement au rôle des jésuites dans les Missions du Rio de la Plata, nous devons conclure que cette séparation des deux grands pouvoirs, le spirituel et le temporel, a été et sera toujours indispensable pour la paix, pour le bonheur et pour la grandeur sociale.

Les missions jésuitiques prouvèrent au Rio de la Plata, comme partout ailleurs, l'efficacité de l'action religieuse pour réduire les sauvages et les préparer à la vie sociale; mais en même temps on a pu constater que les moyens employés pour obtenir ces grands résultats ne sont pas propres pour le développement d'une société civile.

ANDRÉS LAMAS.

Buenos-Aires, 1882.

La dette publique de l'Uruguay.

II

Avec la révolution de 1863 commença la seconde désorganisation des finances nationales, donnant lieu à de nouveaux déficits et à des emprunts improductifs.

Tandis que la dette publique consolidée n'était que de \$ 2.726.880 en 1860, en 1864 le montant de la valeur nominale des titres émis avait atteint le chiffre de \$ 13.147.080 et celui de \$ 23.637.354 en 1868; en déduisant de cette somme les amortissements réalisés, la dette montait dans

1. Un historien anglais, appréciant les travaux des jésuites dans les missions du Paramá et de l'Uruguay, finit par dire: « si les jésuites auraient visé plus haut, ils auraient fait des guaranis une nation civilisée » (R. Southey, History of Brazil).

cette année à \$ 18.849.688, c'est-à-dire à une somme égale à quatre fois et demie la totalité des recettes générales de l'Etat.

Nous empruntons les données suivantes à une étude historique des finances de l'Uruguay par le Dr. Carlos Maria de Pena. « Le budget qui n'était que de \$ 2.500.639 fut élevé en 1864 à une somme presque double. De 1865 à 1868 le terme moyen des dépenses annuelles fut de \$ 4.882.295 et celui des recettes de \$ 3.766.049. Le budget de 1869, y compris celui des départements, voté séparément, atteignit le chiffre de \$ 5.432.586, tandis que les rentes dans cette année ne produisirent que \$ 4.418.228, amenant par conséquent, un déficit de plus d'un million. »

Nonobstant, le budget de dépenses générales pour 1870 fut fixé en \$ 5.623.486. Dans cette année les titres de dette émis atteignirent le chiffre de \$ 24.603.457, réduit par l'amortissement à \$ 17.745.646.

Dans l'année 1871, commencée avec un déficit de 20%, les nouvelles émissions de dettes firent monter la somme totale émise à \$ 50.126.457, réduite par les amortissements à \$ 42.076.140, c'est-à-dire 250 % de plus que l'année précédente.

Nous devons attribuer cette augmentation extraordinaire de la dette à l'état de guerre civile dans lequel se trouvait le pays et aux opérations financières réalisées dans des conditions ruineuses pour la nation.

C'est dans cette année que l'emprunt uruguayen (*Empréstito Uruguayo*) fut réalisé à Londres pour £ 3.500.000 pour amortir quelques dettes internes et externes d'une valeur de £ 2.159.555; dans cette même époque furent émis, les titres de dette interne de 12 % d'intérêt avec affectation d'un droit additionnel de 4 % sur l'importation ainsi que ceux de 6 % d'intérêt avec affectation d'un droit additionnel de 3 % sur l'exportation; les titres de 12 % pouvaient être négociés, selon la loi, au taux de 80% moins une commission de 3 % et ceux de 6 % à 40 % de leur valeur nominale, étant destinés au paiement des dépenses de la guerre et du budget de l'Etat.

La fin de la guerre civile, 1872, donna lieu à d'autres émissions de titres sous le nom de *Empréstito de Pacificacion 1^{re} et 2^e série* pour un montant de \$ 5.000.000.

Dans cette même année, afin de solder le déficit budgétaire, une autre dette fut émise pour \$ 2.700.000, sous la dénomination de *Consolidados de 1872*.

Les affectations additionnelles en faveur des dettes antérieures avaient élevé de 17 % les droits d'importation et de 12 % ceux d'exportation; les rentes de timbres et patentes, la vente de terres publiques, etc., étaient déjà également grevées. Les nouvelles dettes durent donc se contenter avec une affectation sur le produit général des rentes.

Ces augmentations inconsidérées des droits d'importation et d'exportation, devaient en résultat amoindrir considérablement les avantages réels du port de Montevideo sur tous les autres de la Plata, avantages qui ont contribué et qui doivent contribuer dans l'avenir à la prospérité et à la richesse du pays.

L'affectation des rentes générales, dans la proportion extraordinaire consentie, donnait en résultat, logiquement qu'on ne pouvait satisfaire régulièrement les besoins plus essentiels de l'administration publique: des nouveaux déficits s'en suivirent; l'irrégularité des paiements augmenta le prix de toutes les fournitures faites à l'Etat, et la dette flottante, consolidée de temps en temps, augmentait naturellement la dette publique du pays.

Cette augmentation n'était nullement en rapport avec celle des droits d'importation et d'exportation, source principale des rentes de l'Etat.

Le mouvement total du commerce extérieur de la République fut, en 1876, de \$ 29.273.713; en 1877 on ne constata qu'un mouvement de \$ 28.945.258.

Dans l'année 1880, dont le mouvement fut exceptionnellement élevé, l'augmentation sur celui de 1866 ne fut que de 30%; ceci nous démontre que cette augmentation des rentes de la douane fut plus le résultat de la hausse dans les droits que de l'accroissement du mouvement commercial.

Cette surcharge des impôts devait avoir une limite, et cette limite on l'avait surpassée.

La situation de 1852, avec ses embarras et son insolvabilité commençait à se reproduire; c'était l'œuvre des passions, des intransigeances des partis personnels ainsi que du manque de compétence pour diriger les finances du pays.

Un problème terrible se dressait devant la nation; on aurait dû, prévoyant le résultat logique de voir monter

bientôt la dette à 100 millions, comme dans l'époque de la liquidation de 1858, faire un effort dans l'intérêt des porteurs de titres comme dans celui de l'Etat, pour donner une solution à ce problème. Le gouvernement ne songea même pas à faire un arrangement dans le sens de concilier tous les intérêts, évitant la catastrophe inévitable de l'insolvabilité.

Nos populations ont le sentiment du devoir et préfèrent supporter tous les sacrifices avant de manquer aux engagements du crédit de la République représenté par le service de la dette nationale.

Dans les circonstances, cependant, dans lesquelles se trouvait alors les finances du pays, agir ainsi c'était empirer de jour en jour, sans espoir de réussite, les intérêts des créanciers de l'Etat; pour ne pas laisser de faire face à ses engagements on s'endettait de nouveau constamment, toujours, on multipliait, on capitalisait les pertes, on creusait l'abîme profond de la ruine et de l'insolvabilité.

Dans l'année suivante, en 1873, on créa un nouvel emprunt de \$ 4.000.000 avec 12 % d'intérêt et 3 % d'amortissement, avec affectation de rentes générales.

Le but principal de cet emprunt était de subvenir aux besoins plus pressants du budget.

Les services des dettes, en dehors des droits additionnels spécialement affectés, exigeaient une dépense annuelle de \$ 2.000.000 pris sur les recettes générales; c'est ainsi qu'on constata en 1873 un déficit de \$ 3.500.000. On voit bien, par conséquent, que cette nouvelle émission de \$ 4.000.000, loin de donner une solution aux difficultés de la situation financière, ne pouvait produire qu'un répit de quelques mois, aggravant par l'augmentation de la dette, l'état d'insolvabilité déjà manifeste de l'administration publique.

Les familles de Montevideo, loin de s'apercevoir de la gravité de cette situation, fascinées par le taux de l'intérêt, ayant une foi aveugle dans la richesse du pays et dans l'honorabilité des membres du gouvernement, vendaient leurs immeubles pour acheter du papier de l'Etat, croyant, de la sorte, assurer mieux l'avenir de leurs enfants et le pain de leur vieillesse.

Le gouvernement n'était pas sans s'apercevoir de la gravité de la situation; néanmoins, les dépenses de l'administration augmentaient toujours et, pour comble de malheur, on crut devoir organiser une armée permanente de ligne pour se prémunir contre la guerre civile; on créait ainsi, peut-être sans s'en apercevoir, un danger bien plus déplorable, celui des *pronunciamientos* militaires.

Voici quelles étaient les prévisions du budget pour 1874 :

Dépenses, sans compter avec le service des dettes	\$ 5.932.162
Recettes d'après la perception de 1872, moins les affectations de la dette.	3.394.260
Déficit prévu pour 1874	\$ 3.337.901

Le ministre des finances, M. Juan Peñalva, disait alors au Corps Législatif que « le déficit pour 1874 serait plus considérable de \$ 1.124.721, 83 relativement à celui de l'année précédente, d'après le budget voté en 1870. »

« La progression, disait encore le ministre dans son rapport, dans laquelle augmente le déficit du budget, rend chaque jour plus difficile l'arrangement de la dette. La création de nouveaux impôts ou l'émission d'emprunts dans le pays pour faire face au déficit du budget pour 1874, comme on a fait jusqu'à maintenant, ne ferait qu'ajourner les difficultés, les augmentant chaque fois davantage, avec préjudice considérable des intérêts fiscaux et du crédit de l'Etat. »

Mais nonobstant de reconnaître que les nouveaux emprunts « ne feraient qu'ajourner les difficultés, les augmentant chaque fois davantage, etc. », le même M. Peñalva soumit à la Chambre un plan sur la base de nouveaux emprunts, sur une vaste échelle.

Ce plan consistait :

1° émission d'un emprunt à l'étranger pour £ 5.732.300, équivalent de \$ 26.941.810, avec le 6 % d'intérêt et 1 % d'amortissement, destiné à amortir sept dettes internes de 9 à 12 % d'intérêt, pour une valeur nominale de \$ 18.859.250;

2° réforme militaire, qui devait produire une économie annuelle de \$ 200.000;

3° consolidation des dettes flottantes de l'Etat, liquidées et reconnues, dont le montant était, le 31 décembre 1873, de \$ 5.779.826 » 61. Ces nouveaux titres devaient être appelés *Fondos Públicos Uruguayos*.

Le résultat immédiat de ces opérations aurait été le suivant :

Diminution dans le service annuel des dettes converties par l'émission du nouvel emprunt étranger	\$ 1.500.000
Economie dans le budget militaire.	200.000
	\$ 1.700.000
Service de la nouvelle dette consolidée.	406.000
Economie annuelle dans le budget de l'Etat.	\$ 1.294.000

Ces opérations réalisées, le déficit ne diminuait que d'un 50 pour cent, la dette flottante ne serait amortie qu'en partie, et la dette générale de 53 millions de pesos en 1873 (\$ 41.000.000 net, moins les amortissements), s'élevait à 73 millions (\$ 58.000.000 net).

Heureusement pour le pays, l'emprunt étranger ne put être réalisé.

Les recettes produisirent en 1874 un million moins que dans l'année précédente; la crise devenait donc, chaque jour, plus inévitable.

Toutes les recettes publiques étaient à peine suffisantes pour pourvoir au service des « dettes consolidées » et au « budget de l'armée. »

Il ne restait rien, absolument, pour faire face aux dépenses de l'administration, aux exigences de la dette flottante, etc.

Nous ajouterons encore quelques chiffres pour donner aux lecteurs de la *Revue* une idée plus complète de la situation financière du pays vers la fin de 1874.

Dans cette année, une année de paix, avec une administration dont la probité n'a pas été mise en doute, on constata :

Augmentation de dette consolidée. \$	2.243.888 90
Déficit budgétaire.	3.039.502 90
Total d'augmentation de dette, consolidée et flottante	\$ 5.283.391 80

c'est-à-dire plus de 50 % de toutes les recettes budgétaires de la nation!

On ne pouvait plus compter, naturellement, sur le crédit de l'Etat; quelques membres du gouvernement engagèrent leur responsabilité personnelle pour payer quelques sommes à l'armée.

La révolution du mois de janvier 1875, qui s'empara sans résistance du gouvernement, prit sur elle, apparemment, la responsabilité de l'administration de 1873 et de 1874; elle héritait l'insolvabilité du pays et la ruine du trésor public; comme il résultait de l'analyse de la situation, le gouvernement ne trouvait plus à emprunter et les sources de l'impôt étaient totalement épuisées.

Quand on arrive à un tel degré de dénuement la suspension de paiements devient inévitable.

DOMINGO LAMAS ¹.
(A suivre.)

Question de limites entre le Brésil et la République Argentine

I

M. A. Del Viso, ministre de la République Argentine en Italie, que je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement a écrit de Rome un article, qui vient d'être publié dans la « *Revue Sud-Américaine* » de Paris, à propos de la question de limites, si souvent discutée, entre le Brésil et la République Argentine.

Il y a, dans cet article, des appréciations et des arguments qui ne sont d'accord ni avec les précédents de la question, lorsque celle-ci fut discutée entre le Portugal et l'Espagne, ni avec l'exactitude des faits qui s'en suivirent entre l'Empire et la République, héritiers en Amérique des droits appartenant aux métropoles respectives.

Ayant été chargé par mon gouvernement, en 1876, de la

1. Les articles financiers publiés dans nos précédents numéros sur « le capital de la banque de la province de Buenos-Aires » et sur « la banque Nationale de la République Argentine », sont du même auteur.

négociation avec le gouvernement argentin pour la fixation définitive des limites entre les deux pays, et peut-être mieux instruit de la question qu'aucun autre Brésilien résidant actuellement en Europe, il est de mon devoir d'opposer aux appréciations et arguments de l'honorable diplomate, auteur de l'article de la « Revue Sud-Américaine », d'autres appréciations et d'autres arguments qui s'accordent davantage avec l'exactitude des faits; et je suis d'autant plus forcé d'y répondre que M. Del Viso s'en rapporte à moi en quelques points de son article.

Je ne m'occuperai pas de l'histoire des divergences qu'il y eut au siècle dernier entre le Portugal et l'Espagne et qui furent suivies par différents traités pour décider leurs questions de frontières. Aussi n'ai-je pas sous la main les documents nécessaires, que, du reste, je ne crois pas indispensables pour la solution du point de controverse. D'ailleurs le temps me manque pour cela, et je me bornerai à considérer l'affaire subordonnée aux négociations entreprises dans le siècle présent par le Brésil et la République Argentine.

II

Dans le courant de l'année 1857, le gouvernement du Brésil conclut avec celui de la République Argentine un traité de limites, qui fut signé le 14 décembre, à Parana, alors capitale de la République, par les plénipotentiaires, M. le conseiller José Maria da Silva Paranhos, depuis vicomte de Rio-Branco, représentant du Brésil, et MM. Barnabé Lopes et Santiago Derqui, représentants de la République. L'article 1^{er} de ce traité fixe la ligne divisoire là où se trouvent les fleuves Piperi-Guazú et Santo-Antonio, et l'article 2, pour qu'il n'y eût point de doute sur ces fleuves, établit ce qui suit :

« Les deux hautes parties contractantes déclarent, pour éviter tout malentendu et quoique les désignations de l'article 1^{er} soient bien connues, que les rivières Piperi-Guazú et Santo-Antonio, cités dans ledit article, sont celles qui furent reconnues en 1759 par les « demarcadores » du traité du 13 janvier 1750, conclu entre le Portugal et l'Espagne. »

« Las dos altas partes contratantes declaran, para evitar cualquier duda, no obstante que las designaciones del artículo 1^o son bien conocidas que los rios Piperi-Guazú y Santo-Antonio de que habla dicho artículo son los que fueron reconocidos en 1759 por los demarcadores del tratado de 13 de Enero de 1750, celebrado entre Portugal y España. »

Le message du président de la Confédération adressé au Congrès national le 1^{er} mai de la même année, se rapportant à ce pacte international, témoigne du but patriotique que les deux gouvernements eurent en vue lors de sa conclusion.

Cependant ce traité, malgré l'approbation solennelle de la part du gouvernement argentin et la sanction du Corps législatif de la République, ne fut pas ratifié par ce gouvernement, non parce qu'il blessait les droits de la Confédération, mais pour des motifs étrangers au même traité, motifs qui d'ailleurs font honneur au gouvernement impérial.

C'est M. Elias Bedoya, ci-devant ministre des affaires étrangères de la Confédération, qui le déclare dans sa note du 14 juin de l'année 1859, adressée au ministre du Brésil, à Parana, c'est-à-dire « que la sanction de ce traité (et d'un autre d'extradition) contenait la condition implicite que le gouvernement de Sa Majesté Impériale prêterait à celui de la Confédération sa coopération morale et matérielle pour obtenir que la province de Buenos-Aires en fit de nouveau partie. »

Il est donc évident que, si le gouvernement Argentin ne réalisa pas l'échange des ratifications du traité de 1857, ce fut parce qu'il voulait contraindre, par ce moyen, le gouvernement du Brésil à lui prêter coopération morale et matérielle pour forcer la province de Buenos-Aires, alors séparée de la Confédération, à y rentrer. Le gouvernement impérial, fidèle à sa politique de ne jamais intervenir dans les questions internes de ses voisins, ne donna pas son consentement à cette condition, manifestée *post-factum*.

La question de limites revint donc à l'état où l'avaient laissée le Portugal et l'Espagne, à l'époque de l'émancipation politique du Brésil et de la République Argentine.

III

Plus tard, dans le courant de l'année 1876, j'eus l'honneur d'être chargé des négociations pour la solution de cette question.

Je proposai, en premier lieu, comme base pour la démar-

cation des frontières respectives, les termes du traité de Parana de 1857, ne prétendant pas, comme le veut M. Del Viso, mais assurant un fait, qui est constant de documents officiels de l'un et de l'autre des deux pays, que ce traité avait été signé par les plénipotentiaires argentins et approuvé par le Congrès et que le manque de ratification, par le motif énoncé déjà, n'altérerait en rien l'existence de cet engagement.

Quelque *sui generis* que cette théorie puisse paraître à M. del Viso, je continuerai à soutenir que le gouvernement argentin est moralement forcé d'admettre les limites tracées dans ce traité, dès qu'il ne peut présenter en sa faveur une raison juridique qui les invalide.

Il n'était pas nécessaire que le très honorable docteur Irigoyen cherchât à me faire comprendre (chose que j'étais tenu à savoir parfaitement) : qu'une convention ou traité n'a pas de force et ne devient obligatoire pour les parties contractantes qu'après l'échange des ratifications.

Si j'avais jugé le traité de 1857 parfait et complet, je ne l'aurais pas proposé comme base d'une nouvelle négociation.

En ce cas ma mission aurait été superflue, le gouvernement impérial aurait sa question de limites réglée et le gouvernement argentin serait obligé de donner suite à ce pacte international de la République.

Animé de l'esprit de conciliation et respectant les scrupules du négociateur argentin d'accepter tout bonnement les stipulations du traité ci-dessus, je soumis à son approbation plusieurs propositions, sans jamais mettre en doute la ligne divisoire du Piperi-Guazú et du Santo-Antonio de la démarcation faite en 1759, la seule qui fut faite de commun accord par les commissaires portugais et espagnols.

IV

C'est un fait que le traité du 13 janvier 1750 entre le Portugal et l'Espagne demeura sans effet et que les dernières stipulations accordées et arrêtées entre les deux couronnes pour la délimitation de leurs possessions en Amérique sont celles du traité préliminaire du 1^{er} octobre 1777, dont les dispositions furent copiées en grande partie du traité du 13 janvier 1750, pour la modification duquel on fit celui-là. Cependant le traité de 1777 fut annulé par la guerre qui survint en 1801 entre le Portugal et l'Espagne, et il demeura ainsi, et ne fut point rétabli par le traité de paix signé à Badajoz le 16 juin de la même année.

Le gouvernement impérial, convaincu du manque de droit écrit pour la délimitation de ses frontières avec les Etats ses voisins, a adopté et proposé les seules bases raisonnables et équitatives qui puissent être invoquées : le *uti possidetis*, là où il existe, et les stipulations du traité de 1777, tant qu'elles s'accordent avec les possessions actuelles d'une et d'autre part des parties contractantes, on ne les conteste point.

Le principe du *uti possidetis*, ainsi que le traité de 1777, fixe la ligne qui sépare le territoire brésilien du territoire argentin, entre les fleuves Uruguay et Parana; et c'est cette ligne que l'on voit tracée sur la carte de la Confédération argentine, qui fut dressée en 1855 par les ingénieurs Allan et Campbell et dont l'impression fut ordonnée par le gouvernement argentin.

M. Del Viso, s'étant chargé de transcrire dans son article les dispositions des articles 3 et 8 du traité de 1777, qui ont rapport à l'affaire, il est inutile de les reproduire ici pour démontrer la thèse suivante : Le traité de 1777 fixa comme ligne divisoire entre les possessions des couronnes de Portugal et d'Espagne les fleuves Piperi-Guazú et Santo-Antonio de la délimitation de 1759, qui a été réalisée pour l'exécution du traité antérieur de 1750. Pour le prouver de manière à ne pas admettre de réplique, il suffit d'appeler l'attention de M. Del Viso sur les dénominations des fleuves désignés dans ces articles du traité de 1777 et de les comparer avec celle de l'article 5 du traité de 1750.

Tandis que ce traité-ci ne parle que du fleuve Piperi et ne mentionne pas le Santo-Antonio, celui de 1777 les indique tous les deux : Piperi-Guazú et Santo Antonio. Qui est-ce qui donna les noms Piperi Guazú et Santo Antonio à ces fleuves ? Ce furent les *demarcadores* de 1759. Il est donc évident que, lorsque les rois de Portugal et d'Espagne signèrent le traité du 1^{er} octobre de l'an 1777, ils acceptèrent comme ligne divisoire de leurs limites respectives la partie du territoire comprise entre les fleuves Uruguay et Parana, ou bien les fleuves ci-dessus mentionnés Piperi-Guazú et Santo Antonio, explorés et démarqués en 1759.

Quoique trente ans après, le nouveau commissaire espagnol, nommé pour la démarcation fixée dans ce traité,

contrariant l'intention de son souverain, prétendit invalider la démarcation antérieure et procéda à une nouvelle reconnaissance, plus à l'est, d'un autre Piperi-Guazù et d'un autre Santo-Antonio, donnant ces noms aux fleuves Chapeco et Chopim, cette injustifiable prétention trouva une résistance formelle de la part du commissaire portugais, qui protesta contre elle, et n'obtint pas l'acquiescement du gouvernement espagnol. Il n'existe du moins aucun document contraire.

V

M. Del Viso dit : *Les commissaires trouvèrent de sérieux inconvénients à déterminer, d'un commun accord, la rivière Piperi-Guazù ; ils ne purent donc terminer, de ce côté, la délimitation qu'ils poursuivaient.*

Pour combattre cette assertion, il suffit de reproduire le procès-verbal de la reconnaissance de cette rivière :

« Tout le monde étant assuré que la rivière, à l'embouchure de laquelle nous nous trouvions, était le Piperi, on dressa et signa l'acte suivant de reconnaissance :

« Nous, les commissaires de la seconde démarcation, José Fernandes Pinto Alpoim, de par Sa Majesté Très Fidèle, et Don Francisco Arguedas, de par Sa Majesté Catholique, après avoir consulté l'opinion unanime des astronomes, géographes et officiers des deux nations, lesquels par l'importance des raisons exposées dans la réunion précédente, et sur l'affirmation du guide indien, Francisco Xavier Ari-rapi, sergent du bourg de Saint-Xavier, dont la connaissance et les renseignements quant à ces rivières se confirment par le rapport que l'on trouva entre ceux qu'il en donna et leur véritable situation, déclarèrent qu'il ne leur restait plus aucun doute que le Piperi était la rivière que le guide en question indiquait, et à l'embouchure de laquelle se trouvaient les deux commissions, déclarons que nous reconnaissons cette rivière comme étant le Piperi désigné dans l'article 5 du traité de limites comme frontières des possessions de Leurs Majestés Très Fidèle et Catholique ; et, par suite, que la démarcation commencée dans le bourg de Saint-Xavier, et, continuée en amont de l'Uruguay jusqu'à son embouchure, doit remonter son cours jusqu'à sa source, quoique sa situation effective ne se trouve pas d'accord avec celle que lui assigne la carte de démarcation dressée par les deux couronnes, celle-ci ne devant servir, selon la déclaration signée sur l'envers par les deux plénipotentiaires, MM. José de Carbajal et Lancaster, et M. le vicomte Thomas da Silva Telles, qu'autant qu'elle s'accorderait avec le traité ; et pour qu'en tout temps cet acte de reconnaissance, de délimitation et de division de termes soit à la connaissance de tous, nous avons fait cette déclaration, signée par nous. Embouchure du Piperi, le 8 mars 1759. »

S'il y avait encore quelque doute, je rapporterais également la conclusion du journal que les deux commissaires firent de commun accord. Ainsi :

« De la manière ci-dessus, on put parfaire cette partie de la démarcation avec les soins et la diligence que l'on peut entendre. On parvint à travers ces obstacles, après avoir découvert l'origine principale du Piperi, à en connaître aussi la source principale, et à suivre tout le cours de la rivière, qui, le plus voisin de celle-là, se jette dans l'Iguassù ; auquel, comme il a été dit, fut donné le nom de Santo-Antonio (et que l'on aurait plus à propos pu appeler « le désiré »), et y ayant fait la démarcation, on fixa la ligne divisoire, reconnaissant en vertu de l'article du traité, comme appartenant aux possessions de Sa Majesté Très Fidèle, tout le terrain qui s'étend à l'est et au nord des rivières ci-dessus, et comme appartenant à Sa Majesté catholique, celui qui est à l'ouest et au sud des rivières Piperi, Santo Antonio et Iguassù ; et pour en donner un témoignage public nous le signâmes tous dans ce campement de la rivière Santo Antonio, le 3 janvier 1760.

Par conséquent, les « démarcadores » de l'article 8 du nouveau traité n'étaient point chargés d'aller à la recherche d'un terrain tout à fait inconnu, leur devoir se bornant à renouveler la reconnaissance des rivières déjà explorées, à rectifier les observations et les descriptions, et à replacer les signaux de l'ancienne démarcation.

VI

Voilà donc les rivières Piperi-Guazù et Santo Antonio reconnues et démarquées par cette commission, et adjugés respectivement à chaque couronne, les territoires qui leur appartenaient.

En présence de ce document authentique, quelle importance peut donc avoir aujourd'hui, — elle qui n'en a même

jamais eu, — l'exploration isolée, en 1791, de la commission espagnole ? Quelle valeur peuvent avoir également, à la rigueur, les opinions partielles et peut-être suspectes du commissaire Diego de Alvear, du géographe Oyarbide et du vice-roi Arredondo ? Les trois conclusions que M. Del Viso produit dans le paragraphe 9 de son article de la *Revue Sud-Américaine* ne sont donc pas d'accord avec les précédents historiques.

VII

M. Del Viso dit : *Héritiers les deux pays (l'Empire du Brésil et la République Argentine) des droits et des engagements respectifs internationaux entre les deux métropoles, — dans quels antécédents ou dispositions trouveraient-ils la base légale pour régler leur éternelle question de limites ?*

Certainement (continue M. Del Viso), on ne saurait la trouver ailleurs que dans le traité de 1777, l'unique alors en vigueur, car tous les autres traités, depuis celui de 1494, jusqu'à celui de 1761, connu sous le nom de traité du Pardo, avaient été déclarés nuls d'un commun accord et considérés comme non venus.

S'il y avait lieu aujourd'hui de chercher dans les précédents historiques et juridiques la solution de la controverse de limites entre la République Argentine et l'empire du Brésil, ce serait dans le traité de 1777 qu'on trouverait cette solution.

Est-ce que le Brésil a accepté cette situation ?

Certainement. Ce fut justement ce traité que le gouvernement impérial offrit comme base pour celui qui fut arrêté en 1857 avec le gouvernement argentin (Voyez le mémoire présenté le 26 novembre de cette année à ses collègues argentins par le négociateur brésilien, vicomte de Rio Branco, alors conseiller José Maria da Silva Paranhos.)

M. Del Viso n'a donc pas raison dans l'argumentation qu'il emploie pour faire croire que le Brésil « tend à se parer du traité de 1777 », pour revenir aux stipulations de celui de 1750. Elle est détruite par le mémoire ci-dessus, qui se trouve dans les archives du ministère des affaires étrangères, à Buenos-Aires, comme document officiel ; et on peut y trouver également la note du 10 décembre 1858, dans laquelle M. Barnabé Lopez, ministre des affaires étrangères, proposa au gouvernement brésilien, de la part du sien, un nouveau terme de six mois, pour l'échange des ratifications des traités conclus le 14 décembre 1857 (de limites et d'extradition). Cette note détruit également l'accusation injuste portée par M. Del Viso contre le gouvernement impérial, dans laquelle il assure que « le gouvernement du Brésil, sachant que le projet de traité de 1857 n'avait pas la moindre force juridique ou internationale sans la ratification, avec les formalités constitutionnelles requises, fit des efforts inutiles pour obtenir la prorogation du terme établi pour l'échange des ratifications, dans l'espoir, sans doute, de l'obtenir un jour.

VIII

De ce bref aperçu des précédents historiques et des faits qui se rapportent à la question de limites entre l'empire du Brésil et la République Argentine et qui sont confirmés par des documents officiels et authentiques, on déduit logiquement les conclusions qui suivent :

1° Que la démarcation faite en 1759 est la seule qui a été réalisée d'un commun accord par les commissaires portugais et espagnols ;

2° Que la ligne fixée en 1759 était celle que l'on décrit dans l'article 8 du traité de 1777 ;

3° Que la démarcation réalisée en 1791 ne peut être admise, vu que le commissaire portugais, qui, d'ailleurs, protesta de sa nullité, n'y avait pas assisté ;

4° Que cette démarcation singulière et incompétente, dont le but était de conquérir pour l'Espagne des territoires reconnus comme appartenant au Portugal, donna improprement les noms de Piperi-Guazù et Santo Antonio aux rivières qui étaient connues sous les noms de Chapeco et Chopim ;

5° Que le traité du 14 décembre 1857, conclu entre le Brésil et la Confédération, respecta la ligne stipulée dans les traités de 1750 et de 1777 et déjà démarquée en 1759 ;

6° Que ce traité (non simple projet, selon M. Del Viso) fut solennellement conclu et approuvé par le gouvernement argentin et sanctionné par le Corps législatif ;

7° Que le manque de ratification n'empêche pas que le gouvernement argentin ait reconnu au Brésil le droit à la frontière indiquée dans ce même traité ;

8° Enfin, que le gouvernement argentin ne pourra pas, à bon droit, nier aujourd'hui ce qu'il a reconnu en 1857.

Lisbonne, le 19 septembre 1882.

Baron de AGUIAR D'ANDRADA.

La République Argentine et le Brésil

QUESTION DE LIMITES

Par l'article qu'on vient de lire, les lecteurs de la « Revue » auront pu apprécier la faiblesse et l'incohérence d'argumentation que les diplomates du Brésil opposent à la logique et aux raisons de droit sur lesquelles la République Argentine appuie ses prétentions sur le territoire en litige.

M. de Aguiar d'Andrada reproduit les arguments, sur cette question, de la chancellerie brésilienne et de tous les hommes d'Etat de l'Empire.

Ab uno disce omnes.

L'honorable diplomate, que j'ai l'honneur de connaître personnellement, donne à l'article de M. A. Del Viso, ministre Argentin en Italie, publié dans le numéro du 1^{er} septembre dernier de la « Revue », une réponse partielle, le temps lui faisant défaut, comme S. Exc. le déclare, ainsi que les documents nécessaires pour traiter la question sous le point de vue des différends, dans le siècle passé, entre le Portugal et l'Espagne.

M. Del Viso ne laissera pas, sans doute, de faire publier sa réplique. Tout en respectant son droit, je vais me permettre d'opposer aux arguments de l'honorable baron de Aguiar d'Andrada quelques considérations sur la manière comme S. Exc. entend défendre les prétentions de son pays sur la zone territoriale des Missions.

M. de Aguiar d'Andrada reconnaît que c'est un fait que le traité du 13 janvier 1750 entre le Portugal et l'Espagne demeura sans effet et que les dernières stipulations accordées et arrêtées entre les deux couronnes pour la délimitation de leurs possessions en Amérique sont celles du traité préliminaire du 1^{er} octobre 1777.

Sur ce point les deux pays sont d'accord; mais le Brésil prétend que la ligne divisoire consignée dans le traité de 1877 est la même que celle du traité de 1750.

De cette manière, captieusement, le Brésil prétend revenir, de fait, au traité de 1750, dans l'impossibilité où il se trouve de méconnaître l'annulation explicite de ce traité d'après les termes catégoriques de l'art. 1^{er} du traité, appelé du Pardo, du 12 février 1761.

Est-ce que, réellement, la démarcation des deux traités, de celui de 1750 comme de celui de 1777, est identique?

M. Del Viso, comme d'ailleurs l'avait déjà fait le ministre Irigoyen, a prouvé, en comparant le texte des deux traités, qu'ils étaient complètement différents.

Si le traité de 1777 ne faisait que reproduire la délimitation du traité de 1750 et de consigner le résultat des travaux des commissaires de 1759, pourquoi des nouvelles opérations auraient été faites, par des nouveaux commissaires, en 1788 et en 1790?

Il est donc, de la plus grande évidence, que la ligne divisoire de 1777 était différente de celle de 1750.

Et si les deux pays sont d'accord pour reconnaître que le traité de 1750 fut substitué par celui de 1777, si le Brésil croit que la délimitation des deux traités est la même, comment et pourquoi revenir sur les opérations des commissaires en 1759?

Les opérations de 1759 étaient une conséquence du traité de 1750; — ce traité annulé, comme le reconnaît le Brésil, les opérations de 1759 ont été annulées *ipso facto*.

Comment prétendre que le traité qui déclarait nulle et comme non avenue la convention de 1750, n'annulait pas les opérations faites pour exécuter ce traité?

Donc, logiquement, les opérations des commissaires de 1759 ont été annulées; elles n'existent pas aujourd'hui juridiquement parlant.

L'unique titre légal qu'on peut citer est le traité de 1777; tout ce qui reste en arrière, traités, instructions, opérations, ont été annulés d'un commun accord entre l'Espagne et le Portugal.

Ce point bien nettement expliqué, — je me demande : — est-ce que le traité de 1777 fut exécuté? — est-ce que les commissaires nommés par les deux couronnes se mirent d'accord pour faire, sur le terrain, la démarcation établie dans le traité; dans l'unique traité, dans celui de 1777?

Non; les commissaires nommés en 1788 pour faire la démarcation ne purent pas se mettre d'accord.

Nous lisons la phrase suivante en parlant de ces nouvelles explorations dans le *memorandum* de M. José Maria da Silva Paranhos, plus tard vicomte de Rio Branco, plénipotentiaire brésilien, signé dans le Parana, le 26 novembre 1857. — Nonobstant ces considérations les commissaires espä-

gnols n'hésitèrent pas à soulever la question déjà décidée au sujet du véritable *Pepiri* du traité de 1750, prétendant que celui-ci était un autre fleuve qui se trouvait au delà.

M. de Aguiar d'Andrada reproduit les procès-verbaux des commissaires du traité de 1750, signés le 8 mars 1759 et le 3 janvier 1760, — opérations implicitement annulées par le traité du Pardo de 1761.

M. Del Viso a déjà clairement démontré comment en 1788 et 1790 les commissaires des deux couronnes ne purent pas se mettre d'accord, comment les géographes portugais, prétendant revenir à la ligne de 1750 comme le prétend encore aujourd'hui le Brésil, abandonnèrent à mi-chemin le géographe espagnol Oyarbide qui dut, tout seul, finir la démarcation, établissant la vraie position du *Pepiriguasu* et du *San Antonio*.

M. de Aguiar d'Andrada, conséquent avec la consigne de la politique portugaise-brésilienne sur les limites avec l'Amérique espagnole, revient, lui aussi, toujours, au traité de 1750, après avoir reconnu que ce traité avait été annulé; après avoir reproduit les procès-verbaux de 1759 et de 1760, et consigné le fait de l'exploration partielle, en commun, de 1790, l'honorable diplomate soutient le droit avec lequel les commissaires portugais abandonnèrent le géographe Oyarbide, à moitié chemin, se contentant de bien établir la situation du *Pepiri* du traité de 1750.

M. de Aguiar d'Andrada, après avoir expliqué pourquoi et comment le traité de 1857, entre la Confédération Argentine et le Brésil, ne fut pas ratifié, reconnaît que la question des limites revint, donc, à l'état où l'avaient laissé le Portugal et l'Espagne, à l'époque de l'émancipation politique du Brésil et de la République Argentine.

Quel est cet état?

Le voici : — unique traité en vigueur, celui de 1777; démarcation, complète, celle du géographe Oyarbide en 1790; partielle, d'un commun accord, celle de 1788, jusqu'au *Pepiri*, les commissaires portugais, eux-mêmes, n'ayant jamais prétendu que cette rivière était le *Pepiriguasu* du traité de 1777.

**

On a lu dans l'article de l'honorable M. de Aguiar d'Andrada, comment S. Exc. explique la négociation, la signature et le manque de ratification du *projet de traité*, comme l'appelle très bien M. Del Viso, de 1857.

S. Exc. oublie quelques circonstances très importantes que je vais me permettre de rappeler.

La vérité avant tout; quoique en la dévoilant dans ce débat, relativement aux mobiles de la signature du traité de 1857 de la part du général Urquiza, président dans cette époque de la Confédération, je vais prouver, en reproduisant des documents authentiques, que le gouvernement sacrifiait alors comme il arrive un peu partout, dans des circonstances exceptionnelles, les intérêts permanents de la patrie aux intérêts du moment de la politique interne.

La diplomatie brésilienne sut alors mettre en jeu, pour atteindre son but, ces intérêts de parti, les intransigeances, les passions, les plans des fédéraux du Paraná dont toute l'ambition était de soumettre à la confédération la province rebelle de Buenos-Aires.

C'est moyennant la promesse du Brésil de coopérer moralement et matériellement à faire réintégrer à la Confédération la province de Buenos-Aires que le traité de 1857 fut signé.

Nonobstant cette promesse, le Congrès du Paraná n'approuva le traité qu'en le modifiant profondément : le Congrès déclarait que les limites seraient les rivières qui se trouvent plus à l'Orient, et qui portent les noms de *Pepiriguazú* et de *San Antonio*.

Même ainsi modifié, le gouvernement argentin ne voulut pas ratifier ce traité.

Voyons, maintenant, comment ce gouvernement explique son refus.

Note du ministre des affaires étrangères, M. Élias Bedoya, du 14 juin 1859, adressée au plénipotentiaire du Brésil au Paraná.

« Votre Excellence qui connaît la loyauté de mon gouvernement et ses sentiments bienveillants pour celui de S. M. l'Empereur du Brésil, et qui connaît aussi le soulèvement que la signature de ces traités produisit dans tout le pays, fera justice à mon gouvernement reconnaissant le noble esprit qui l'anime (pour ajourner la question de limites jusqu'après la solution de celle de Buenos-Aires).

« Votre Excellence ne peut pas laisser de reconnaître que la ratification des traités serait impossible, devant l'agitation

de l'opinion soulevée sur les sentiments de la presse, qui s'est manifesté contre ces traités.

« Votre Excellence doit se rappeler l'opposition que les traités soulevèrent dans les chambres, nonobstant qu'on leur avait donné l'assurance que l'approbation entraînerait comme une condition tacite, la coopération morale et matérielle du gouvernement de Sa Majesté pour obtenir la soumission de la province de Buenos-Aires. »

Le ministre Bedoya ne parlerait pas de *conditions tacites, de coopération morale et matérielle*, s'adressant au plénipotentiaire brésilien, M. José Maria do Amaral, si au moment de la négociation il n'avait pas été question de cette coopération.

Le fait est que le Brésil ne voulut pas intervenir dans la question entre Buenos-Aires et la Confédération, et que le *marché* ne fut pas conclu, heureusement pour la République Argentine.

Le traité, le projet de traité de 1857, ne fut donc pas ratifié.

Mais s'il avait été ratifié, le Brésil n'aurait pas eu pour lui les frontières des « demarcadores » de 1759, puisque le Congrès du Paraná, en approuvant le traité avait déclaré que *les limites seraient les rivières qui se trouvent plus à l'Orient et qui portent les noms de Pepiriguazú et de San Antonio.*

M. de Aguiar d'Andrada doit savoir qu'il existe, annexé au traité du 14 décembre 1857, un protocole, signé le même jour par les plénipotentiaires, M. José Maria da Silva Paranhos, du côté du Brésil, et MM. Barnabé Lopez et Santiago Derqui de la part de la Confédération.

Dans ce protocole il est dit qu'il est bien entendu que la référence qu'on fait dans l'art. 2 aux démarcations du traité de 1750, n'entraîne pas, ni d'un côté ni d'autre, reconnaître la validité ou l'invalidité des anciens traités.

Il est également dit dans ce protocole que, *les gouvernements étant d'accord pour fixer la ligne divisoire des rivières Pepiriguazú et San Antonio, ils n'ont pas discuté ni pris en considération la question, traitée par le plénipotentiaire brésilien dans son memorandum, de la validité ou de l'invalidité des conventions de limites entre le Portugal et l'Espagne sur ses domaines dans l'Amérique du Sud.*

De sorte que le projet de traité de 1857 n'avait pas d'autre signification que celle-ci : — du côté de la Confédération, adjuger au Brésil les limites du traité de 1750, non comme résultat d'avoir reconnu la validité de ce traité, comme le protocole le dit clairement, mais comme convention des parties, — et du côté du Brésil, coopérer, moralement et matériellement, à la soumission de Buenos-Aires à la Confédération.

Voilà, strictement, *bona fide*, l'histoire du projet de traité de 1857, qui, faute de ratification, est resté sans force ni morale ni juridique; — *sans force morale*, parceque, en admettant les limites de 1750 la Confédération déclarait qu'elle n'avait pas discuté la validité ni l'invalidité de la ligne de délimitation de ce traité, et *sans force juridique* parceque comme le dit très bien l'honorable baron de Aguiar d'Andrada, *une convention ou traité n'a pas de force et ne devient obligatoire pour les parties contractantes qu'après l'échange des ratifications.*

..

Je n'avais pas pensé, en prenant la plume pour relever quelques inexactitudes et quelques incohérences dans l'article de l'honorable diplomate brésilien, que j'arriverais à traiter la question des limites elle-même, quoique sans le développement qu'elle comporte, sous les deux phases principales, savoir, la situation de *jure et facto* au moment de l'émancipation, et la force morale et juridique du traité non ratifié du Paraná.

Il y a des phrases, dans l'article de M. de Aguiar d'Andrada, dont la contradiction est frappante.

Les lecteurs de la *Revue* peuvent en juger.

« Je continuerai à soutenir que le gouvernement Argentin est moralement forcé d'admettre les limites tracées dans ce traité (celui de 1857) dès qu'il ne peut présenter en sa faveur une raison juridique qui les invalide. »

« Le manque de ratification n'empêche pas que le gouvernement Argentin ait reconnu au Brésil le droit à la frontière indiquée dans ce même traité. »

« Le gouvernement Argentin ne pourra, à bon droit, nier aujourd'hui ce qu'il a reconnu en 1857. »

Heureusement c'est dans le même article, avec les mêmes paroles du même plénipotentiaire brésilien, que je vais combattre les doctrines *sui generis* qu'on vient de lire, sans avoir besoin de reproduire les opinions des auteurs dans la science du droit des gens et de rappeler à l'honorable diplomate la jurisprudence universelle sur la matière.

Je laisse la parole à M. de Aguiar de Andrada.

« La question de limites revint donc (par la non ratification du traité) à l'état où l'avaient laissée le Portugal et l'Espagne, à l'époque de l'émancipation politique du Brésil et de la République Argentine. »

« Une convention ou traité n'a pas de force et ne devient obligatoire pour les parties contractantes qu'après l'échange des ratifications. »

« Si j'avais jugé le traité de 1857 parfait et complet, je ne l'aurais pas proposé comme base d'une nouvelle négociation. En ce cas ma mission aurait été superflue, le gouvernement Argentin serait obligé de donner suite à ce pacte international de la République. »

..

La mission de la « *Revue Sud Américaine* » est une mission de paix et de concorde universelle dans notre Amérique Latine.

C'est à ce titre que je me suis permis de démontrer que, tout au moins, le Brésil ne peut pas dire, comme on le répète aujourd'hui dans l'Empire : « notre droit sur le territoire des Missions est si clair qu'on ne saurait le soumettre à l'arbitrage ! »

L'arbitrage c'est la paix, c'est la fraternité, c'est le progrès, c'est la civilisation, c'est le travail!

Est-ce que le Brésil assumerait la responsabilité de l'intransigeance, de la guerre, du sang versé sur ces plaines fécondes du Nouveau-Monde pour opposer au droit, le caprice, à l'évidence, l'entêtement?

Voilà la question.

PEDRO S. LAMAS.

Les Finances du Brésil.

Nous allons tâcher de jeter un peu de lumière sur le tableau des finances du vaste empire de l'Amérique.

Il convient toujours de s'arrêter de temps en temps et de faire un effort pour se rendre compte du chemin qu'on a fait, de la distance qu'on a parcouru, des obstacles qu'on a franchis; il est utile de jeter un coup d'œil sur le passé, d'analyser les résultats obtenus, de profiter, pour la marche future, des leçons toujours profitables des temps écoulés.

Nous engageons les hommes politiques du Brésil à méditer, très sérieusement, sur les chiffres que nous allons mettre sous leurs yeux, — ces chiffres qui ne sont pas à la portée de tout le monde, malheureusement, pas même au Brésil, et qui sont de nature à éveiller le sentiment noble et fécond du patriotisme qui existe au fond de presque tous les cœurs, pour la gloire des nations et pour le bonheur des peuples.

Dans les temps présents, plus que dans n'importe quelle autre époque, les questions économiques et financières ont une immense influence sur la destinée des grandes comme des petites congrégations politiques qui se sont partagé la surface de la terre. — La science du gouvernement est aujourd'hui, et le devient chaque jour davantage, une science mathématique; il y a bien des années qu'on répète l'axiome d'un célèbre homme d'État: *donnez-moi de bonnes finances et je vous donnerai de la bonne politique*; dans le présent, tel est le progrès, le développement, l'envahissement de l'influence des intérêts économiques et financiers proprement dits, qu'on peut dire, et qu'on doit répéter partout: *sans de bonnes finances une bonne administration politique est devenue impossible.*

Mais disons tout de suite ce que nous entendons dire par *bonnes finances*.

Un pays peut avoir obtenu, dans un moment donné, l'équilibre budgétaire, c'est-à-dire que l'actif du bilan de l'État, représenté par les impôts, soit égal, tout au moins, aux charges de l'administration publique, sans que pour cela, on puisse considérer comme satisfaisante la situation financière.

Il faut, pour pouvoir se rendre compte de la vraie position des finances, analyser à fond la situation du pays et se convaincre, par exemple, que les impôts perçus sont en rapport avec la prospérité des industries, du commerce et des productions du pays; car il arrive bien souvent, trop souvent même, qu'on exagère, qu'on abuse du droit de décréter des impôts, préparant ainsi la ruine du commerce et de l'industrie, ou tout au moins mettant des entraves au développement des richesses naturelles ou manufacturières de la nation.

L'équilibre budgétaire qu'on obtient, donc, au prix de la paralysation ou de la ruine des sources de l'activité et de la prospérité nationale, par l'abus inconsidéré des impôts, est loin de devoir être considéré comme une preuve absolue et concluante de la situation satisfaisante des finances de l'État.

II

Dans les trente dernières années, depuis 1852 à 1882, le Brésil n'a pas pu solder sans déficit les comptes du Trésor public que pendant les années 1853, 1857 et 1872, comme on le verra au tableau suivant.

(Les déficits sont marqués — et les excédants +)

Année.	Recettes.	Dépenses	Résultat.
1852	Rs. 37.712.597	\$ Rs. 42.754.781	\$ — 5.042.184
1853	38.402.802	31.653.503	+ 6.449.297
1854	37.048.216	37.330.188	— 281.972
1855	38.576.043	40.572.498	— 1.996.455
1856	41.942.225	42.864.283	— 922.058
1857	52.756.109	41.926.719	+ 11.829.490
1858	53.411.166	54.027.379	— 616.213
1859	50.375.723	55.192.442	— 4.816.719
1860	47.310.955	55.299.397	— 7.988.442
1861	53.577.129	55.797.516	— 2.220.387
1862	55.870.811	56.047.457	— 176.646
1863	51.480.238	59.860.712	— 8.380.526
1864	58.356.845	59.393.004	— 1.036.159
1865	61.058.419	86.325.372	— 25.266.953
1866	63.511.500	125.366.074	— 61.854.574
1867	70.086.253	124.489.259	— 54.403.006
1868	75.668.416	169.536.838	— 93.868.422
1869	92.586.038	154.558.272	— 61.962.234
1870	99.419.649	145.807.896	— 46.388.247
1871	101.335.401	103.673.134	— 2.337.733
1872	107.656.780	105.033.794	+ 2.622.986
1873	116.045.999	127.119.164	— 11.173.165
1874	110.384.015	128.048.804	— 17.664.789
1875	112.790.189	133.395.360	— 20.605.171
1876	108.781.460	133.441.856	— 24.660.396
1877	107.720.643	143.691.510	— 35.971.867
1878	118.700.218	158.937.960	— 40.237.742
1879	123.388.437	180.609.345	— 56.220.508
25 années de déficits	Rs.	\$ 586.100.000	\$
3 — d'excédants	20.900.000	
Déficit général des dernières 28 années dont les comptes sont définitivement arrêtés	Rs.	565.200.000	
Equivalent de	Frcs.	1.413.000.000	
Soit par an, en terme moyen, un déficit de	Frcs.	50.464.250	

Comme on voit, dans les 28 dernières années (celle de 1879 est la dernière dont les comptes définitifs ont été arrêtés), pendant trois années seulement on a constaté des excédants dans les comptes du budget; les autres 25 années ont été soldées avec des déficits plus ou moins considérables.

Depuis 1879 tous les budgets se sont soldés, également, avec des déficits, de celui 1883, qu'on est en train de voter, on n'attend pas un meilleur résultat.

III

Nous allons analyser maintenant le mouvement de la dette publique de l'empire, depuis 1852 jusque 1879.

Cette dette comprend :

- La dette interne,
- La dette externe,
- Le papier monnaie inconvertible,
- Les billets du Trésor,
- Les biens des orphelins,
- Les caisses d'épargne,
- Les dépôts de justice,
- Les emprunts faits à la banque du Brésil, etc.

Le suivant tableau est en contos (2500 fr. chaque conto).

ANNÉE.	NOUVELLE ÉMISSION DE TITRES de DETTES CONSOLIDÉES.		NOUVELLE ÉMISSION de PAPIER MONNAIE.	TOTAL de LA DETTE PUBLIQUE.
	EXTERNE.	INTERNE.		
1852	10.000 :	59.467 :	43.817 :	115.284 :
1852-62	34.000 :	16.137 :	—	165.421 :
1862-65	108.000 :	10.279 :	11.406 :	295.106 :
1865-71	30.000 :	170.651 :	113.994 :	609.751 :
1875	50.000 :	11.334 :	—	671.085 :
1876	—	7.534 :	—	678.619 :
1877	—	25.700 :	—	704.319 :
1878-79	—	60 000 :	40.000 :	804.309 :
	232.000 :	364.102 :	211.217 :	804.319 :
francs.	580 millions.	902 3/4 mill ^s .	528 millions.	2.010 3/4 mill ^s .

Cette augmentation de la dette publique correspond aux déficits budgétaires dont nous avons démontré l'accroissement pendant les années 1852-1879.

Voici la situation, très approximative et en chiffres ronds, le 31 décembre 1879.

Titres de dettes et papier monnaie émis de 1852 à 1879	Rs. 689.000.000	\$
Amortissement et remboursements de dépôts	120.000.000	
	Rs. 569.000.000	\$
Caisse d'épargne, orphelins et autres dépôts	40.000.000	
	Rs. 609.000.000	\$
Part non émise en décembre 1879 des 100 mille contos de dette interne (à 1/2%) et de papier monnaie (1878-79)	43.800.000	\$
	Rs. 565.200.000	\$
Somme égale au total des déficits budgétaires de 1852 à 1879		

Depuis 1879 jusqu'à aujourd'hui, non seulement on a émis les 43,800 contos ci-dessus énoncés mais encore, pour faire face aux nouveaux déficits de 1880, 81 et 82, le Trésor s'est endetté de près de 60,000 contos, somme qu'on tâche aujourd'hui de consolider en contractant un nouvel emprunt national.

IV

En analysant le tableau des recettes et des dépenses de l'État pendant les années 1852-1879, on remarquera que pendant les six années 1865 à 1870 inclusivement, les déficits augmentèrent considérablement (terme moyen de chacune de ces années 57 mille contos, soit 142,500,000 fr.).

Cette augmentation s'explique par cette phrase : — la guerre du Paraguay!

Le Brésil perdit dans cette campagne 100,000 de ses meilleurs enfants et dépensa près de deux milliards de francs.

On ne comprend pas comment le Brésil a pu oublier une leçon pareille; le mot *guerre* devait donner des frissons à ces hommes d'État et, cependant, pour une question sur la propriété de quelques lieues de terres incultes et désertes, l'empire paraît préférer livrer au sort des armes plutôt qu'à la décision d'arbitres, comme le propose la République Argentine, la décision du dangereux différend international.

Mais revenons à l'analyse de la situation financière de l'empire.

Les services des dettes publiques, y compris la différence du change, absorbe de 40 à 45 % de la totalité des recettes.

Ces recettes peuvent-elles être augmentées sans dépasser les limites de l'impôt dont nous avons parlé plus haut?

Y a-t-il un moyen d'éviter l'augmentation annuelle de 50 millions de francs de dettes publiques, comme il arrive depuis 30 ans au Brésil?

L'augmentation de cette dette a-t-elle été en rapport avec le développement de la production, de l'industrie, du commerce, de la richesse du pays?

Quel serait l'avenir financier et, corrélativement, l'avenir social et politique de l'Empire américain si, en dehors des difficultés et des problèmes que nous avons signalés, le gouvernement, au lieu de l'arbitrage pour résoudre ses dif-

férends internationaux, préférerait la guerre ou tout au moins la paix armée ?

Nous reviendrons bientôt sur ces sujets et tâcherons de prouver qu'avec du bon sens et du patriotisme le Brésil peut encore surmonter les graves difficultés du présent, profitant des leçons éloquentes du passé.

PEDRO S. LAMAS.

Courrier d'Amérique.

République Argentine. — Le gouvernement se préoccupe spécialement des affaires internes, encourageant l'initiative individuelle à la quelle le pays est redevable du développement extraordinaire de l'industrie nationale.

— Pendant le mois d'août le gouverneur de la province de Santiago del Estero, accusé par le corps législatif de quelques abus dans ses fonctions, a dû abandonner son poste.

Le gouverneur a référé, cependant, au Congrès national ; on attendait que la déposition serait confirmée.

On trouve, pratiquement, dans le système fédéral, toutes les garanties possibles contre les abus des autorités ; dans des cas, d'ailleurs peu fréquents, comme celui que nous venons de signaler, soit la législature, soit le gouverneur, chef du pouvoir exécutif de la province ou Etat, soumettent leur querelle au jugement du Congrès. — L'ordre et la régularité administrative sont bientôt rétablis, car, quand il s'agit d'une affaire compliquée, le Gouvernement nomme un délégué, appelé *interventor*, qui remplit provisoirement les fonctions administratives.

L'affaire de Santiago n'a pas la moindre gravité ; le conflit entre les deux pouvoirs aura été tranché par le Congrès dans peu de jours.

— En dehors de cet incident de Santiago del Estero, un des 14 Etats de la Confédération Argentine, l'atmosphère politique du pays est partout tranquille.

Quant aux affaires étrangères la République maintient avec toutes les nations les rapports de la plus franche et sincère amitié.

Relativement à la question de limites avec le Brésil, nous n'avons à signaler aucun incident remarquable. L'opinion franchement pacifique gagne chaque jour plus de terrain dans les deux pays. La propagande de paix fait donc son chemin ; les Brésiliens commencent à comprendre que la guerre serait une calamité et que la question des Missions ne vaut pas la peine de compromettre les bons rapports avec la République ; quant à l'opinion de la grande majorité du peuple argentin, manifestée dans la presse et dans les débats parlementaires, elle a été toujours pour la paix et pour la solution du différend international au moyen de l'arbitrage si la diplomatie se déclarait impuissante pour arriver à des termes raisonnables d'arrangement.

Les hommes publics argentins déplorent l'attitude d'une partie de la presse et des chambres brésiliennes au sujet de cette question. Une méfiance que rien ne justifie envers le gouvernement et le peuple argentin, a inspiré au parlement de l'Empire des mesures extraordinaires pour organiser sur pied de guerre la marine et l'armée du Brésil.

On a voté des sommes importantes pour l'achat de navires, d'armes et de toute sorte d'engins de guerre en prévision d'hostilités prochaines.

A Buenos-Aires d'autres idées, franchement pacifiques, prédominent. Personne ne croit dans la probabilité de la guerre, et le gouvernement, qui partage cette opinion, loin de la contrarier, agit de conformité avec ce sentiment public.

Les négociations sur la question de limites des territoires des Missions dans le haut Uruguay, continuent tranquillement sans que les bons rapports entre les deux pays se soient troublés un seul instant.

On dit que le ministre des affaires étrangères de la République prépare un long et munitieux *memorandum* dans lequel les droits argentins sur le territoire en litige seront clairement établis.

— Le député au Congrès national, M. Exequiel N. Paz, avait soumis à la chambre un projet pour porter le capital de la Banque nationale à 12,400.000. — Il est indispensable d'élever le capital de cet établissement, comme nous l'avons démontré dans un article publié dans notre numéro du 15 septembre.

— Le gouvernement national venait de soumettre au Congrès un projet de loi pour la vente des terres publiques dans des conditions encourageantes pour l'émigration euro-

péenne. — Nous ne doutons pas qu'il sera accepté, *mutatis mutandis*, par le Congrès. — Nous le publierons après son approbation par la législature.

— M. Uriburu, par raison de santé, a abandonné le ministère des finances de la province de Buenos-Aires, ou il a rendu des services éminents pour le progrès et le crédit du pays. Il a contribué énormément à faire du gouvernement du D^r Dardo Rocha le plus fécond en bienfaits pour la province et celui qui a contribué le plus efficacement au développement de ses immenses richesses naturelles.

— Le général Bartolomé Mitre, ancien président de la République, écrivain remarquable, vient de publier un nouveau et très important ouvrage, sous le titre *COMPROBACIONES HISTÓRICAS, á propósito de algunos puntos de Historia Argentina, segun nuevos documentos* (2 vol. de 440 pages).

Voici le sommaire de chaque volume.

Premier. — Antecedentes coloniales de 1680 á 1748. — Estudios histórico-demográficos de 1770 á 1810 — Invasiones inglesas al Rio de la Plata de 1806 á 1807 — Prodomos de la Revolucion Argentina de 1808 á 1810.

Deuxième. — Antecedentes históricos argentinos— Estudios histórico-topográficos — Asalto de Buenos-Aires por los ingleses en 1807—Crónica y espíritu de la revolucion de Mayo—Periodo de 1810 á 1820—El General San Martin y el Ejército de los Andes.

Brésil. — La crise ministérielle est *ajournée* selon les dernières nouvelles télégraphiques. M. Paranagua a triomphé par une dizaine de voix dans les dernières votations de la Chambre ; c'est une bien faible majorité ; la crise doit se renouveler d'un moment à l'autre.

Il a été voté : — une diminution de 2 % dans les droits d'exportation ; d'autre part on a augmenté de 10 % les droits d'importation en faveur des finances provinciales.

— On continue à se préoccuper dans les Chambres de la situation de l'agriculture.

Nous allons reproduire le compte rendu d'un discours de l'éminent homme d'Etat, le sénateur Affonso Celso d'Assiz Figueiredo ; — nous le faisons avec autant plus de plaisir qu'il s'agit d'une affaire d'intérêt commun à plusieurs pays latino-américains : — la consommation du café en Europe et la réduction des impôts qui grèvent son importation dans ce continent.

Voici l'extrait du discours du sénateur Affonso Celso :

« M. le sénateur pour la province de Minas Geraes, qui le premier s'est occupé de la matière, a dit que deux moyens principaux pourraient nous aider à combattre les effets désastreux de la crise que traverse notre principal produit d'exportation : d'abord le perfectionnement du produit, par une préparation convenable, et ensuite l'extension de la consommation.

« L'orateur est d'accord en cela avec son collègue, et il croit en effet que par ces deux points se résume tout ce que nous devons et pouvons faire pour atténuer la crise. Mais il est d'un avis différent quand son collègue dit : 1^o que l'extension de la consommation peut résulter de l'intervention du gouvernement près des puissances étrangères ; 2^o quand il l'a censuré énergiquement pour n'avoir pas parlé au moins d'obtenir que la France réduisît l'impôt exorbitant auquel est soumis le café et d'empêcher que la Russie élevât également ses taxes.

« Les efforts du commerce et de l'agriculture peuvent seuls produire l'extension de la consommation du café, comme de tout autre produit d'exportation. A cet égard le gouvernement peut officieusement prêter son appui, et cet appui n'a pas fait défaut jusqu'ici, il a été donné au contraire au « Centro do commercio e da Lavoura » dans les diverses tentatives faites dernièrement par cette association.

« En ce qui concerne l'intervention de notre diplomatie pour obtenir la réduction de l'impôt en France, et empêcher son augmentation en Russie, on ne peut affirmer encore qu'elle ne s'est pas manifestée, puisque le gouvernement ne s'est pas expliqué à cet égard.

« Quoi qu'il en soit cette mesure est assez délicate pour que l'on s'étonne que le gouvernement hésite et réfléchisse mûrement avant de la prendre.

« Et l'on voit combien elle est délicate, en considérant dans quelle situation nous nous trouverions si l'une de ces nations, à notre exemple, venait réclamer contre quelques-uns de nos droits d'importation, source importante de notre recette publique.

« Il y a plus : ce n'est pas sans motifs graves et sérieux qu'une nation se résout à élever la taxe de ses impôts ; c'est pour cela qu'il n'est pas facile de la décider à revenir sur ses décisions.

« Des faveurs de cet ordre ne s'obtiennent qu'au prix de concessions réciproques ou compensations, et l'orateur ignore quelles concessions on pourrait faire, soit à la France, soit à la Russie, qui ne tourneraient pas au détriment de l'Etat en réduisant les droits d'importation.

« Il est un autre moyen à employer dans de telles circonstances ; moyen coercitif, qui consiste en réprésailles pacifiques, pour ainsi parler : l'augmentation des impôts sur les produits procédant du pays qui les provoque.

« Mais ce moyen, quand il n'est pas inefficace, entraîne avec lui de graves inconvénients.

« Ou la marchandise sur laquelle porte l'augmentation est de première nécessité et de grande consommation, ou c'est le contraire ;

« Si elle n'est pas de première nécessité l'augmentation de la taxe l'éloigne peu à peu du marché national, de façon que dans un temps assez restreint la mesure n'a pas produit l'effet qu'on en attendait. Ce sont des coups tirés en l'air.

« Si la consommation est importante le résultat devient encore plus désastreux pour toutes les classes qui arrivent à souffrir des conséquences de la protection que l'on veut donner à une seule.

« Voilà les raisons pour lesquelles l'orateur ne croit pas qu'au cas où notre diplomatie interviendrait auprès du gouvernement français, ses efforts puissent être couronnés du succès que semble espérer M. le vicomte de Jaguary, à moins que celui-ci compte beaucoup sur les sentiments de bienveillance et de sympathie des nations entre elles.

« Mais il n'est pas sans savoir que de tels sentiments n'ont jamais déterminé et ne détermineront jamais de grandes concessions internationales : les gouvernements sont guidés par d'autres mobiles.

« Il ne faut pas oublier non plus que, de toutes les nations du monde, c'est la France peut-être qui nous a toujours manifesté le moins de cordialité.

« Si elle n'arrive à se convaincre qu'il est de son propre intérêt de réduire les droits sur le café pour mettre à la portée de ses classes pauvres cet excellent produit alimentaire, nous n'arriverons à rien avec les efforts de notre diplomatie.

« Nous sommes complètement désarmés vis-à-vis d'elle à ce point de vue. Ce n'est pas cependant, comme quelques-uns le comprennent, parce que le célèbre traité *perpétuel*, signé en 1826, nous aurait lié les mains. Outre qu'un traité perpétuel est une chose entièrement nulle, les clauses qui pourraient mettre obstacle à une mesure de réprésailles n'auraient pas ce caractère : elles sont simplement temporaires comme il appert de ce traité même.

« La raison pour laquelle nous sommes désarmés est tout autre : nous ne pouvons pas, pour le moment du moins, adopter aucune mesure qui laisse percer notre désir et qui puisse faciliter le résultat que nous espérons sans préjudice de convenances et d'intérêt d'un autre ordre.

« Que l'on ne cherche donc pas à donner à donner à l'agriculture une illusion fatale de plus ;

« Qu'elle ne croie pas que le gouvernement seul peut étendre la consommation, comme elle est arrivée à se convaincre qu'il pouvait lui trouver des capitaux à longue échéance, et à un petit intérêt, mais qu'elle se persuade que c'est à elle plutôt qu'au gouvernement, qu'il appartient de chercher un soulagement aux souffrances de la situation présente.

« Ces souffrances sont le résultat de sa grande imprudence, résultat qui pouvait se faire attendre, mais qui était infaillible.

« Le jour où elle se pénétrera de cette vérité, elle fera un effort énergique et puissant qui la sauvera : que personne n'en doute. »

— Nous avons déjà manifesté notre opinion dans ces colonnes au sujet des menées démocratiques de la province du Rio Grande do Sul, cette province qui a proclamé déjà une fois la République et qui a gardé avec amour et avec respect le souvenir de ses citoyens tombés sous la mitraille des canons impérialistes.

Des journaux riograndenses font aujourd'hui hautement la propagande des doctrines républicaines ; d'autres publications quotidiennes, fondées par des fils du Rio Grande à la Plata, obéissant à un plan politique, proclament les mêmes principes et travaillent pour faire de l'opinion des peuples limitrophes la base de l'action future, peut-être bien prochaine, qui aura pour résultat le triomphe de la liberté démocratique dans les provinces méridionales de l'Empire.

Les armements du gouvernement du Brésil, sans raison d'être comme mesure de précaution contre la République Argentine, puisque celle-ci est prête à soumettre le différend

de Missiones à la décision d'arbitres, n'a pas d'autre explication que la crainte d'un soulèvement dans le Rio Grande. C'est, au moins, l'opinion de quelques organes démocratiques qui nous sont parvenus dernièrement.

Nous regretterions que le gouvernement impérial, au lieu de donner satisfaction aux exigences légitimes de l'opinion, au lieu d'entrer franchement dans la voie des réformes pour affranchir les provinces du régime de centralisation actuel, adoptât la politique de répression armée. Le peuple du Brésil a droit à toutes les libertés sociales et politiques ; il convient mieux de les lui accorder, afin d'éviter qu'il les exige les armes à la main.

Bolivie. On avait cru un moment que ce pays, séduit par des promesses de la diplomatie chilienne, se séparerait bientôt du Pérou, signant la paix avec le Chili.

Le message du vice-président, M. Salinas, adressé aux Chambres, déclare, de la manière la plus énergique, que la Bolivie, dans des moments si cruels pour le Pérou, ne l'abandonnera pas ; qu'elle ira jusqu'au bout, pour sauver au moins l'honneur du pays. « Le Chili pourra peut-être nous ravir une partie de notre territoire, dit le message, mais il sera impuissant pour porter atteinte à l'honneur national. Nous voulons bien traiter avec le Chili, mais à la condition qu'il respecte nos devoirs d'alliés du Pérou. »

Ce sont de nobles paroles, dignes d'inspirer aux Chiliens des sentiments chevaleresques ; devant une telle attitude, devant deux peuples qui préfèrent la mort au déshonneur, s'agissant de deux peuples frères, est-ce que le Chili ne leur tendra pas la main ?

Il faut l'espérer ; nous l'espérons encore.

Chili. Le colonel Arriague a été nommé chef d'état-major au Pérou.

— Les citoyens suivants du Pérou étaient arrivés, comme prisonniers, à Santiago. Jose M. Quimper, ancien ministre, Emilio Forero, ancien sénateur, B. Elguera, ancien ministre, colonel Geballos et le docteur Zoilo Flores, ancien ministre de Bolivie au Pérou.

Dernière heure, par télégramme. Santiago, 4 octobre. Des pourparlers entre M. Garcia Calderon, président du Pérou, et M. Lozan, ministre des États-Unis, ont eu lieu à Arequipa. Malheureusement ils n'ont abouti à rien, le Chili ne consentant pas à modifier aucune de ses exigences.

Colombie. On écrit de Panama le 7 septembre.

« Ce matin à 3 heures 18 minutes notre ville a été visitée par un tremblement de terre très violent qui a duré au moins une minute. L'ondulation était si forte que des murs se sont écroulés, d'autres ont été crevassés et des quantités de tuiles sont tombées dans les rues. L'ancienne cathédrale n'est plus guère qu'une ruine ; une portion de sa façade s'est effondrée sur la place, et ses magnifiques cintres intérieurs sont pleins de crevasses et prêts à tomber. Les dalles sont couvertes de plâtre et de débris. Le Cabildo, ou palais de justice, qui est sur la même place que la cathédrale, a perdu toute sa façade, qui s'est écroulée pêle-mêle avec les colonnes et la moitié du toit. L'hôtel du Canal, récemment acheté par la Compagnie au prix de \$200,000 a, dit-on, ses murailles très endommagées. Un des cintres de l'église Santo Domingo a été abattu, des murs se sont écroulés dans toutes les rues de la ville, et beaucoup de maisons n'ont plus de tuiles sur le toit.

« Quand votre correspondant s'est éveillé, l'hôtel oscillait et faisait entendre de sinistres craquements. Les meubles se déplaçaient et le verre se brisait. L'air retentissait des cris des personnes courant dans les rues. La place était pleine de gens attendant anxieusement le jour. Une vieille dame, dont la frayeur était extrême, est morte soudain en portant la main à son cœur. C'est le seul décès qui ait suivi la secousse principale. Un médecin et un employé du canal ont eu chacun une jambe cassée en sautant d'une galerie. On estime à \$250,000 la valeur des propriétés détruites. La secousse a été ressentie par les navires dans la baie. Au rapport de M. Turpin, consul des États-Unis, leurs équipages croyaient avoir touché. Les îles de la baie de Panama ont été aussi secouées. L'église de Santa Anna *extra muros* a été partiellement démolie. La tour d'une vieille église en ruines à Malambo est tombée sur une maison, qui a été écrasée.

« M. Steam, de la compagnie télégraphique Central and South American, dit que le tremblement n'a pas été senti à Buenaventura. Il ne l'a pas été non plus au Nicaragua. Le mouvement était dans la direction du nord-est. Plusieurs autres secousses plus faibles ont eu lieu postérieurement à Panama. Jamais encore l'isthme n'avait éprouvé de tremblement de terre aussi terrible. S'il eût duré quelques

secondes de plus, la moitié de la ville aurait été abattue. Les patients de l'hôpital de la charité se sont précipités dehors. Un Français, M. Guillaume Leblanc, qui habite Panama depuis 33 ans, dit jamais n'avoir rien vu de pareil. En 1854 et 1873 il y eut de petits tremblements de terre, mais ils ne causèrent que des dégâts insignifiants. Suivant M. Leblanc, une légère brise a précédé la commotion, qui allait du nord-est vers le sud-ouest.

« On pense aujourd'hui que tout danger est passé. »

Équateur. Nous sommes heureux de voir confirmées les nouvelles de la pacification de ce pays.

— Le 10 août, les ratifications du Concordat signé avec le Saint-Siège ont été échangées.

— Les travaux de construction des lignes télégraphiques continuent activement.

— Le 31 août a été inauguré le phare de Santa-Elena, appelé « Veintemilla ».

Mexique. Voici quelques extraits, arrivés par télégramme, du message du président Gonzalez au Congrès.

Le gouvernement des États-Unis, pays avec lequel nous sommes en connexion par d'autres intérêts que ceux de la proximité, nous a donné et a reçu de nous des preuves de la plus sincère amitié... Ce gouvernement a sagement et justement écarté toutes les difficultés existantes (à propos du Guatemala) en informant le gouvernement guatémaltèque qu'il ne pouvait offrir sa médiation que si elle était demandée par les deux pays... Le congrès de la paix a été indéfiniment ajourné... Le revenu pour la dernière année fiscale a été de 30 millions de dollars... Le chemin de fer Mexican Central mérite une mention spéciale pour avoir complété ses lignes en avant du délai fixé jusqu'à Leon et Chihuahua. Le Mexican National, après avoir surmonté de grands obstacles, a ouvert au trafic ses lignes de Mexico à Toluca et de Laredo à Monterey... Si le pays continue à progresser comme à présent, la nouvelle génération pourra célébrer le centenaire de l'indépendance en 1921 avec la même légitime fierté que les Américains ont célébré 1876.

— On dit que le Président des États-Unis a nommé deux commissaires, MM. Ulysse Grant et William Trescott, chargés de négocier un traité de commerce avec le Mexique.

— Le 23 août, le nouveau ministre du Chili au Mexique, M. Domingo Gana, est arrivé à Mexico avec tout le personnel de la légation; il a présenté ses lettres de créance le 31.

— Il est question en ce moment de l'établissement à Mexico, d'une Bourse où l'on pourra faire toutes sortes d'opérations. Elle aura pour titre : « Bourse Nationale Mexicaine de Mines et de Changes. »

— Le 12 août, on a célébré au milieu de l'enthousiasme public l'inauguration du bureau télégraphique de Teziutlan, de la ligne de San Marcos à cette ville. Le Conseil municipal a adressé, à cette occasion, de chaleureuses félicitations au président de la République.

— Le 18, on a ouvert au public le bureau télégraphique de San Fernando, de la ligne de Ciudad Victoria à Matamoros.

— Le 15, on a inauguré officiellement la ligne télégraphique établie entre Campêche et la ville de Carmen.

— Le bureau de la ligne télégraphique de Laredo à Monterey appartenant à la compagnie de chemin de fer Nationale Mexicaine, a été installé à Monterey au commencement de ce mois d'août.

— Le fil électrique relie aujourd'hui les grands centres de population avec les localités les plus lointaines. On peut dire que d'une extrémité de la République à l'autre, la communication télégraphique est établie. Le réseau va s'étendant chaque jour davantage; de nouvelles lignes sont en voie d'exécution ou projetées, et bientôt le plus petit village aura son télégraphe.

D'après une liste qu'a publiée ces jours-ci le *Journal officiel*, le chiffre des bureaux télégraphiques du gouvernement ouverts au public dans la République, dépasse deux cents.

Pérou. Le *Journal officiel* chilien, qui se publie à Lima, contient le décret suivant :

QUARTIER GÉNÉRAL

Lima, le 16 août 1882.

J'ai décidé et je décrète :

Art. 1. Le transfert de toute propriété mobilière ou immobilière appartenant à des citoyens est interdit, que ce transfert ait lieu par donation, vente, échange ou de quelque manière que ce soit, et il est également défendu de grever à un titre quelconque lesdites propriétés.

Art. 2. Les baux ou autres contrats concernant le loyer des propriétés dont il est question dans l'article précédent, ne

pourront être signés par les parties que s'il s'y trouve une clause qui reconnaisse d'une manière explicite à l'autorité chilienne le *droit légitime* d'en disposer quand elle le jugera convenable, soit pour l'aliéner, soit dans un autre but. — Dans ces contrats il est, de plus, défendu de prescrire le paiement par anticipation de termes dépassant deux mois.

Art. 3. Tout acte conclu en contravention aux articles précédents sera nul de plein droit. Le notaire qui y aurait prêté son ministère sera destitué, et on lui appliquera les peines *corporelles* et *pécuniaires* qu'il mérite.

Art. 4. Le présent décret sera applicable dans tous les départements occupés par l'armée chilienne.

Art. 5. Ce décret sera exécuté à Lima et à Callao le jour même de sa publication au *Journal officiel*, et dans les départements dès qu'il aura paru dans le journal de la localité.

Le général en chef de l'armée d'occupation,

LYNCH.

Le secrétaire.

M. GUERRERO.

— Un autre décret de l'autorité chilienne interdit aux maisons de banque de permettre le transfert d'actions de propriété de citoyens du Pérou.

— Les forces du Chili, sous les ordres de Carballo Orrego, étaient entrés à Cajamarca le 8 août. Le général Iglesias s'était retiré à Chota.

— Il résulte de statistiques présentées au sénat chilien que les dépenses de guerre faites par le Chili se sont élevées à \$59.637.000, et que les recettes provenant du guano, du nitrate et des douanes péruviennes atteignaient au premier mai le chiffre de \$24.144.352.

— L'amiral Montero se trouve à Arequipa et le général Caceres à Ayacucho, organisant de nouvelles forces péruviennes.

— La vérité sur la situation du Pérou est celle-ci : les efforts héroïques de quelques chefs péruviens, Iglesias, Caceres, etc, ont été impuissants pour repousser les Chiliens de la ligne du littoral; les Chiliens ne peuvent occuper l'intérieur du pays; ils sont maîtres du littoral, de toutes les grandes villes moins Puno et Arequipa, séparées de la mer par un désert de 60 lieues. La situation reste toujours la même, il faut faire la paix, mais avec qui? l'anarchie dans l'intérieur du pays est complète.

Courrier d'Europe.

Nous disions, dans notre précédent numéro, que le protectorat anglais, presque exclusivement anglais, sera exercé dans l'Égypte, et qu'on ne donnera que *pro forma* une intervention quelconque à la France dans le contrôle financier.

Nous ajoutions que l'accord entre l'Angleterre et l'Allemagne paraissait évident.

Cet accord, une vraie alliance, dont les bases sont encore inconnues du public, existe entre ces deux nations.

Nous allons reproduire quelques phrases de la presse anglaise, qui feront connaître à nos lecteurs les mobiles et les raisons de ce rapprochement, bien dangereux pour la France, entre les anglo-teutons de l'Europe.

« L'Allemagne voit que son aide peut nous être utile, ou plutôt, qu'il nous importe que le cabinet de Berlin ne fasse pas usage de son pouvoir pour entraver nos projets. Sa mauvaise humeur était affectée, sa prudence était feinte, et son but était simplement de nous démontrer que nous devons acheter la coopération allemande (that German cooperation cannot be had for nothing). Si nous voulons avoir le prince de Bismarck pour ami, force nous sera de briguer son appui et de déférer à ses vues. Il ne s'agit pas d'abandonner nos projets, mais de l'intéresser à les favoriser. Personne ne peut douter que les prétentions de l'Allemagne ne reposent sur la base solide d'un fait matériel. D'un autre côté, l'Allemagne et l'Autriche ne font qu'un quand il s'agit de poursuivre un but international et, qui plus est, l'Italie marchera sur les traces de ces deux puissances.

« Quant à la question égyptienne, les uns sont en faveur d'une alliance, les autres se retranchent derrière ce mot d'ordre de la politique française : « Amitié avec toutes les puissances, alliance avec aucune. » Ensuite vient la question secondaire : Avec quelle puissance s'allier? Le choix est limité entre l'Allemagne et la France et l'impression ici est

qu'en cas que l'Angleterre se termine à chercher un appui quelque part, elle donnera la préférence à son cousin le Teuton et non à son ami le Gaulois. On invoque les qualités solides, substantielles de l'Allemand, qu'on compare au Français, capricieux et léger.

» On cite des exemples de la duplicité française! On se rappelle ce vieux renard de Louis-Philippe cimentant l'entente cordiale avec l'Angleterre par un acte d'atroce mauvaise foi dans l'affaire des mariages espagnols... et on ajoute que c'est pendant une visite de la reine Victoria au roi de France que fut consommée la trahison... On va jusqu'à soupçonner de mauvaise foi l'amitié de l'empereur Napoléon pour l'Angleterre. En un mot, on rejette l'alliance avec la France parce que l'appeler en aide pour la solution de la question égyptienne, ce serait admettre une rivale humiliée et rêvant la vengeance qui se prévaudrait de la folle confiance qu'on aurait mise en elle pour défaire par ses intrigues dans le conseil du khédive ce qu'a accompli l'armée britannique.

» On appuie sur ce fait que l'Allemagne n'ayant que de minces intérêts en Egypte ne peut pas entrer en conflit d'influence avec nous dans ce pays, et que, par conséquent, elle n'a aucun motif d'y entraver notre politique... D'un autre côté, dit-on, il est impossible de négliger l'opinion de la presse française au sujet de notre politique en Egypte. Enfin, la prépondérance d'opinion ici, est que l'Angleterre est en accord parfait avec le prince de Bismarck sur la solution à donner à la question égyptienne, et que les termes du contrat sont tels, que la France les digérera difficilement (*The terms of this understanding are of a character which France will find very hard to stomach*). «

Les chambres françaises vont se réunir bientôt. M. Gambetta et ses amis parleront bien haut; nous ne nous surprendrions pas de le voir revenir aux affaires; le fait est, il faut l'avouer, telle est la force du fait accompli, que si l'alliance anglo-française se serait maintenue, si le drapeau français aurait été à côté de celui de l'Angleterre à Alexandrie et à Tel-El-Kebir, la situation de la France serait aujourd'hui bien différente! L'abstention a produit les résultats suivants: perte de toute ingérence, de toute influence française en Egypte, — et l'alliance anglo-allemande!

Seul, peut-être, M. Gambetta pourrait encore rétablir dans une certaine mesure l'ancienne entente entre l'Angleterre et la France. Le triomphe du grand tribun est aujourd'hui complet; ses prédictions se sont réalisées; voilà la France, encore une fois, seule, abandonnée au milieu de l'Europe, sans alliances et sans sympathies... car l'alliance possible et les sympathies intéressés de la Russie sont loin de balancer, en tout cas, le poids de l'entente entre l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie qui vient de se réaliser à l'insu et au détriment de la France.

En attendant, l'Angleterre gouverne, seule, en réalité, sur les bords du Nil au nom du Khédive, qui se contente, comme unique manifestation positive de son autorité, de jouir paisiblement des splendeurs de ses palais et de la voluptueuse existence réservée par Mahomet à ses fils privilégiés par la tradition et par la race.

Revue économique

République Argentine. — Pendant les années 1876 à 1881, 199,935, soit deux cent mille émigrants de l'Europe se sont établis dans cette République.

— Voici l'étendue des lignes télégraphiques, le 31 décembre 1881 :

	Kilomètres.
Télégraphe national	6.286
— trasandin	1.002
— de Buenos-Aires	1.977
— du Rio de la Plata (partie terrestre du cable entre Buenos-Aires et Montevideo)	24
— chemin de fer Central Argentin	399
— Argentin Cordoba à Tucuman	547
— — Andino	254
— — de l'Ouest	290
— — Nord, Sud, Est et Campana	950
— — Est	155
Total	11.884

— Voici le mouvement de la poste argentine en 1881 :

Pièces de correspondance envoyées en Europe	3.570.000
En 1880	2.390.000
Augmentation en faveur de 1881	1.180.000
Communication dans l'intérieur de la République	12.285.000
En 1880	8.746.000
Différence en faveur de 1881	3.539.000

— Mouvement de dépêches télégraphiques en 1881 :

Particulières	296.723
Officielles	62.656
Total	359.379

Brésil.—Le chiffre des exportations de la province de Bahia, qui s'était élevé pendant l'année commerciale 1878-1879 (l'année commerciale, au Brésil, part du 1^{er} juillet) à la somme de 40,867,940 fr. 62, a atteint, en 1879-1880, 45,326,946 fr. 02, d'où, en faveur de l'exercice 1879-1880, une différence de 4,459,005 francs 40.

Les importations ont au contraire diminué.

En 1878-1879, elles étaient de 51,226,594 fr. 31; en 1879-1880, elles ont été de 50,509,615 fr. 50, soit une différence en moins, pour l'année commerciale 1879-1880, de 1,716,878 fr. 81.

EXPORTATIONS

Les produits qu'exporte la province de Bahia sont : l'eau-de-vie, les cotons, les cuirs, le sucre, le cacao, le café, les diamants, le tabac, le jacaranda, le bois-Brazil, le jonc noir et le tapioca; le tableau ci-après indique la proportion suivant laquelle chacun de ces articles a été exporté pendant les années commerciales 1878-1879 et 1879-1880 :

PRINCIPAUX PRODUITS	QUANTITÉS		VALEURS	
	En 1878-79.	En 1879-80.	En 1878-79.	En 1879-80.
Eau-de-vie.	286.467	116.163	429.401 56	28.947 97
Coton.	37.371	»	54.620 82	»
Cuir.	1.773.965	1.827.876	1.744.341 85	2.531.914 29
Sucre.	43.763.152	27.793.975	12.324.600 64	9.971.097 33
Cacao.	950.239	1.510.313	1.462.917 32	2.463.149 06
Café.	4.081.155	9.595.644	4.037.646 39	9.081.640 01
Diamants.	8.269	6.330	1.773.309 75	1.348.593 »
Tabac.	18.149.204	20.862.288	16.574.857 52	16.259.704 93
Jacaranda.	2.793	3.712	821.706 83	954.890 50
Bois-Brazil.	515.681	2.598.477	47.047 78	229.380 75
Jonc noir.	6.445.286	7.244.460	1.526.234 81	1.938.929 56
Divers.	»	»	401.235 35	518.698 62
TOTAUX			40.867.940 62	45.326.946 02
				Différence en faveur de l'année 1879-1880.
				4.459.005 40

Les articles dont l'exportation a augmenté en 1879-1880 sont les cuirs, le cacao, le café, le jacaranda, le bois-Brésil et le jonc noir.

Il y a eu au contraire diminution dans l'exportation des eaux-de-vie, du coton, du sucre et du diamant.

IMPORTATIONS

Les marchandises qui ont pris part à l'importation sont les suivantes :

	1878-1879	1879-1880
Ecorces	300 »	»
Animaux vivants et desséchés	5.685 42	7.867 50
Poils et plumes	162.937 67	145.096 51
Peaux et cuirs	1.601.302.18	1.567.337 21
Viandes, poissons et matières oléagineuses	4.594.971 11	5.284.897 89
Ivoire, nacre et écaille	137.932 32	218.699 »
Fruits	147.760 58	128.043 50
Légumes, farine et céréales. Plantes, feuillés, fruits, fleurs et graines	2.440.480 74	2.164.203 79
Sucs, végétaux et boissons alcooliques	853.573 06	686.029 03
Parfumerie et teinturerie	4.641.677 58	4.266.452 68
Produits chimiques et pharmaceutiques	1.351.547 70	1.661.384 69
Bois de construction	1.319.892 39	1.289.816 72
Canne de l'Inde, bambou, jonc et rotin	260.455 13	213.924 08
Paille, etc	38.223 01	36.066 59
Coton	270.072 61	257.619 30
Laine	19.058.630 65	19.172.296 69
Fil	3.013.919 55	3.065.622 69
Soie	1.946.220 97	1.665.179 75
Papier	915.489 49	646.708 34
Minéraux	569.095 34	500.173 71
Faïence et verrerie	2.075.749 91	1.591.335 38
Or, argent et platine	764.148 07	803.839 74
Cuivre et ses alliages	561.941 35	283.229 02
Plomb, étain, zinc	408.956 91	376.375 71
Fer et acier	131.625 09	100.339 01
Métalloïdes et métaux divers. Armes et objets d'armurerie. Coutellerie	1.366.851 36	1.351.724 43
Horlogerie	19.888 40	10.267 37
Sellerie	503.555 67	605.594 81
Instruments de mathématiques	182.237 28	216.388 62
Instruments de chirurgie	114.748 25	168.601 46
— de musique	5.331 66	3.100 »
Machines et outils	55.924 72	39.457 01
Marchandises diverses	46.022 15	37.774 25
	98.228 17	89.609 46
	256.005 12	875.505 14
	1.035.176 60	976.245 76
TOTAUX	51.226.594 31	50.509.615 50

Différence en plus pour 1878-1879 1.716.878 81

Voici la proportion suivant laquelle les différents pays ont pris part à l'importation en 1878-1879 :

Angleterre	29.319.282 72
France	5.822.679 17
Portugal	5.041.723 45
Allemagne	4.901.265 92
Etats-Unis	3.240.203 47
Etat oriental	1.032.678 80
Autriche	590.059 60
Confédération Argentine	554.302 21
Côte d'Afrique	360.322 96
Belgique	176.342 85
Italie	96.950 78
Espagne	90.782 33
TOTAL	51.226.594 31

La proportion a été la suivante en 1879-1880 :

Angleterre	27.338.852 66
Allemagne	5.805.174 59
France	5.652.747 01
Portugal	4.426.008 56
Etats-Unis	4.067.895 53
Etat oriental	1.158.215 29
Autriche	741.729 43
Belgique	707.288 02
Côte d'Afrique	206.038 50
Italie	202.714 19
Espagne	149.375 22
Confédération Argentine	51.866 50
TOTAL	50.509.615 50

L'Angleterre tient la première place avec 29 millions de francs en 1878-1879 et 27 millions en 1879-1880, c'est-à-dire avec plus de la moitié du chiffre total des importations. La France, qui en 1878-1879 occupait le second rang, tombe au troisième en 1879-1880, et depuis cette époque son commerce d'importations avec Bahia a encore diminué. L'Autriche, la Belgique et surtout l'Allemagne tendent au contraire à augmenter le chiffre de leurs envois.

Pendant les cinq premiers mois de l'année 1882, le montant des exportations, au Para, a atteint 15,372.937, 348 reis, dont : 8,790 millions pour les Etats-Unis ; 4,320 millions pour l'Angleterre ; 1,777 millions pour la France ; 391 millions pour le sud du Brésil ; 93 millions pour le Portugal et 232,000 pour l'Allemagne. Ce total comprend : 4,418 tonnes de caoutchouc, 2,045 de cacao, 2,433 de châtaignes, 77 de chapeaux de paille, 158 de cuirs secs, 44 de cuirs de cerf, 35 de quinquina, 26 de baume de copahu ; colle de poisson, salsepareille, ucuhuba, piassava, urucu, guarana, etc.

Bolivie. — Voici quelle a été l'exportation dans le dernier mois de juillet, par le port d'Antofagosta : — 43,917 quintaux salpêtre et 114 barres argent d'une valeur de 300 mille dollars.

Dans les sept premiers mois de l'année l'exportation de salpêtre a été de 558,287 quintaux.

Colombie. — Le gouvernement de la Colombie reçoit des propositions jusqu'au 30 décembre pour la concession de l'exploitation des mines d'or et d'argent de Santa-Ana, à 30 kilomètres du port de Monda, sur le Magdalena. On peut s'adresser aux agents consulaires à l'étranger. On travaille activement aux chemins de fer du pays et la navigation sur le Magdalena devient chaque jour plus active.

Guatemala. — D'après le recensement de l'année 1881, le nombre des habitants s'est accru pendant 1881 de 27,895 âmes ; la population s'élève à 1,224,602 habitants.

Mexique. — D'après des documents officiels authentiques, voici le mouvement d'exportation pendant les années 1877-78, 1878-79 et 1879-80 :

	1877-78.	1878-79.	1879-80.
Métaux	\$ 22.663.435	\$ 21.528.938	\$ 22.086.418
Autres produits	6.622.223	8.362.530	10.577.136
	\$ 29.285.660	\$ 29.791.477	\$ 32.663.554

On voit par ce tableau que l'exportation des « autres produits, » la plupart des produits agricoles ont augmenté considérablement.

La petite diminution dans l'exportation des métaux ne signifie pas que l'exploitation des mines a été moins importante dans la dernière année comparativement à celle de 1877-78 ; au contraire, elle n'a jamais été aussi favorable ; cette diminution s'explique par l'emploi qu'une partie des nouveaux métaux trouvent dans le pays, par raison de l'augmentation extraordinaire dans les transactions, le développement du commerce et de l'industrie étant considérable.

Voici maintenant les pays pour lesquels cette exportation a été faite :

Angleterre	\$ 10.304.796	\$ 10.043.384	\$ 11.077.594
Etats-Unis	12.340.989	12.181.539	13.416.606
France	5.368.186	5.235.104	5.194.792
Amérique du Sud	317.648	921.874	506.455
Espagne	463.614	874.490	1.009.365
Allemagne	491.327	634.886	1.498.742
	\$ 29.285.660	\$ 29.891.477	\$ 32.663.554

Il résulte donc, que, tandis que l'exportation augmente pour l'Angleterre, pour l'Espagne, pour l'Allemagne et pour les États-Unis, elle diminue pour la France.

Voici les principaux produits exportés en 1879-80 :

Peaux	\$ 1.933.305 82
Café	1.984.472 60
Henequen	1.945.307 01
Sucre	495.380 82
Vanille	494.824 65
Tabac	310.145 77
Ixtle	291.976 33
Anil	254.592 19
Laines	123.578 04

Et quant aux métaux :

Argent monnayé	\$ 16.783.317 39
— en barre	3.040.078 96
Or monnayé	760.683 30
Or en barre	420.131 50
Pierres minérales	483.587 55
Cuivre	48.691 65

La construction des voies ferrées au Mexique continue à faire des progrès rapides, et diverses lignes seront achevées bien avant le temps fixé par les contrats.

Chemin de fer Central. — A la fin du mois de juillet dernier, cette Compagnie avait 908 kilomètres de voie complètement finis : 427 kilomètres de voie principale de Mexico à Lagos; 21 kilomètres de la voies latérales; 420 de Paso del Norte à Chihuahua, et 40 de Tampico à San Luis Potosi. En outre, les terrassements étaient achevés sur un parcours de 50 kilomètres de Leon à Lagos, et 8 kilomètres sur l'embranchement de Guanajuato à Silao.

Les magasins de Celaya, d'Irapuato, de Silao et de Leon sont achevés. On travaille activement aux nouvelles gares de ces villes et aux ateliers de San Juan del Rio.

Afin de vaincre les nombreuses difficultés avec lesquelles la Compagnie a eu à lutter jusqu'à ce jour sur le chemin de Tampico à San Luis, elle a passé divers contrats avec des personnes capables de remplir leurs engagements.

L'achèvement de la voie de Paso del Norte à Chihuahua a été retardé par le défaut de rails; mais depuis on en a reçu un nombre suffisant, ce qui fait espérer que, bientôt, cette importante partie de la voie sera complètement terminée.

Chemin de fer National Mexicain. — La grande tranchée que la Compagnie Nationale Mexicaine avait commencé le 22 avril de l'année dernière, dans une montagne, sur la ligne de Mexico à l'Océan Pacifique, a été achevée le 14 de ce mois.

Un télégramme adressé à ce sujet au Ministre des Travaux Publics a annoncé qu'il régnait à Manzanillo un grand enthousiasme pour la conclusion de cette œuvre, qui a interrompu pendant quelque temps les progrès du chemin de fer.

L'ingénieur du Gouvernement a reconnu le dernier tronçon achevé, de Lampazos à Salinas, sur la ligne de Laredo à Monterey, et a terminé son rapport en disant qu'on pouvait autoriser l'exploitation.

Chemin de fer d'Irolo. — Ce chemin de fer est en exploitation jusqu'à Texcoco. La Compagnie a reçu dernièrement, par trois vapeurs, une grande quantité de matériel.

On l'avise en outre, de New-York, qu'on a embarqué dans ce port, à destination du chemin de fer d'Irolo, une locomotive de 19 tonnes.

Chemin de fer de Sinaloa et Durango. — Divers journaux rapportent que cette entreprise a transféré ses droits à une compagnie française, qui possède tous les éléments nécessaires pour mener à bien cette œuvre jusqu'à Durango.

La nouvelle Compagnie se proposerait, en outre, de construire deux embranchements, l'un à Cosalá, l'autre à Mazatlan.

Chemin de fer de San Andrés. — Le 23 de ce mois on a inauguré le trafic sur le chemin de fer de San Andrés Calchicomula à la station de San Andrés.

Compagnie limitée du Chemin de fer Mexicain. — La voie et les œuvres de la ligne troncale se trouvent dans de bonnes conditions. Près 206 milles de voie ont reçu des rails d'acier, et l'on fait continuellement des améliorations dans les gares et autres édifices de la Compagnie.

Les locomotives et le matériel roulant sont en parfait état.

La ligne de Jalapa, de même que la ligne troncale, progresse chaque année, et le trafic s'y fait régulièrement et avec sécurité.

Chemin de fer de Mérida à Peto. — Les travaux de cette ligne n'ont pas avancé beaucoup pendant le mois de juillet dernier. L'entreprise a constamment eu des difficultés pour se procurer des bras, à cause de la rareté de la population dans la zone que traverse la voie, et de la résistance des pauvres laboureurs qui ne veulent pas quitter leurs travaux ordinaires. Il faut ajouter à cela l'épidémie de la rougeole qui a apparu dans le port de Progreso, au commencement du mois de mai, et s'est répandue rapidement dans toutes les localités de l'Etat, semant l'affliction dans les familles et décimant la population.

Chemin de fer de Mérida à Calkini. — Les mêmes raisons signalées plus haut ont paralysé les travaux de construction de la ligne de Mérida à Calkini.

Chemin de fer de l'Isthme. — Le Président de la République a déclaré la caducité de la concession octroyée à M. Edouard Learned, pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer à travers l'isthme de Tehuantepec.

Nous avons déjà dit que le Gouvernement général a pris l'affaire en main et qu'il est décidé à pousser les travaux avec la plus grande activité. Déjà l'on s'occupe de réunir les travailleurs nécessaires. Des instructions à ce sujet ont été adressées à tous les chefs politiques de l'Etat d'Oajaca, lesquels ont été invités à réunir, dans le délai péremptoire d'un mois, des escouades de cinquante hommes sains et robustes.

On sait également que le Ministre des Travaux Publics a nommé les ingénieurs chargés des travaux préliminaires et de lever les plans et profils du chemin de fer.

Un télégramme reçu la semaine dernière a annoncé, que le 23 de ce mois, on a inauguré à Tehuantepec les travaux de tracé du chemin de fer, en présence des autorités, des principaux habitants de la ville et de la commission des ingénieurs.

Venezuela. — Voici le mouvement de la poste pendant les onze mois compris entre le 1^{er} juillet 1881 et le 31 mai 1882 :

Intérieur :	
Lettres particulières.	175.459
— officielles.	15.066
— recommandées.	2.630
Cartes postales.	1.750
Imprimés.	224.073
Extérieur :	
Lettres du public.	31.201
Cartes postales.	292
Recommandées.	654
Imprimés.	22.740

Le commerce général des Etats Unis avec la Grande-Bretagne en 1880-1881 atteint 655,628,816 dollars (174,493,738 dollars à l'importation et 481,135,078 dollars à l'exportation), c'est à dire 42, 43 p. 100 du chiffre total, l'excédent de l'exportation étant de 306,641,340 dollars. Le commerce avec la France vient en seconde ligne avec le chiffre de 164.003.826 dollars et dans une proportion de 10,61 p. 100 du total général.

L'importation aux Etats Unis des marchandises venant de France est de 69,806,375 dollars, tandis que l'exportation des Etats Unis est de 94,197,451 dollars, ce qui constitue un surplus à l'exportation de 24,391,076 dollars. L'Allemagne entre dans le commerce des Etats-Unis pour la somme de 123,177,433 dollars, avec 70,188,000 dollars à l'exportation des Etats-Unis, et 52 millions à l'importation. Au nombre des pays qui ont expédié plus de marchandises aux Etats-Unis qu'ils n'en ont reçu, se trouvent Cuba, le Brésil, les Indes anglaises, la Chine, le Japon, les colonies espagnoles autres que Cuba et les Indes néerlandaises; pour l'Italie, la Grèce, la Turquie et la plupart des Etats de l'Amérique du Sud, ainsi que de l'Amérique centrale, l'excédent de l'importation sur l'exportation a été de 181,962,969 dollars. Dans tous les autres pays, l'exportation au contraire a dépassé l'importation d'un chiffre qui s'élève au total de 441, 675,687 dollars. Si l'on déduit de ce dernier chiffre la somme du surplus des importations pour les pays où ce surplus existe, on obtient l'excédent des exportations sur les importations qui est de 259,712,718 dollars.

Les tableaux comparatifs des exportations et des importations, pour ces dernières années, établissent d'une manière frappante le développement qu'a pris le commerce américain. Ils montrent que l'augmentation des exportations a surtout porté sur les produits agricoles, et que la réduction des frais de transport, provenant de la concurrence entre les différentes compagnies de chemins de fer et les canaux, a contribué, dans une large mesure, à donner un nouvel essor au commerce.

Il faut prévoir cependant que le chiffre de l'exportation subira une diminution assez considérable pendant l'année 1881-1882, à en juger par les résultats publiés pour les derniers mois de 1881. En effet, si l'on compare les chiffres obtenus pendant la période juillet-novembre 1881 avec la période correspondante de l'année précédente, on constate en 1881, pour les exportations, une diminution de 47 millions de dollars pendant les cinq mois seulement, ce qui constitue une proportion de 9,400,000 dollars environ de perte par mois.

Cette différence s'est surtout fait sentir dans le commerce d'exportation des grains qui, pendant les cinq mois se terminant le 1^{er} décembre 1881, a diminué, par rapport aux mois correspondants de 1880, d'un chiffre de 37 millions de dollars; le total de l'exportation des animaux vivants a subi également une réduction de 2,900,000 dollars.

En même temps que les exportations ont diminué pendant les derniers mois de 1881, les importations ont augmenté d'un chiffre de 17,584,000 dollars. L'excédent des exportations sur les importations, qui, pour la période juillet-novembre 1880, était de 110 millions de dollars, n'est plus, pendant les mêmes mois de 1881, que de 45 millions de dollars, ce qui fait une diminution de 64 millions de dollars. D'après les données approximatives pour le mois de décem-

bre, les exportations auraient subi une modification plus considérable encore que pendant les mois précédents : pour le dernier semestre de l'année, le chiffre du surplus de l'exportation sur l'importation serait inférieur de 96 millions de dollars à l'excédent constaté pendant les mêmes mois de 1880.

La moyenne de différence en moins aurait été de 16 millions de dollars par mois, et, en décembre seulement, cette différence aurait été de 32 millions de dollars.

Par suite les envois d'or et d'argent aux Etats-Unis n'ont pas atteint le chiffre de l'année dernière : l'excédent d'importation d'espèces qui, pour la période juillet-novembre 1880, était de 52,592,000 dollars, n'a plus été, pendant les cinq mois correspondants de 1881, que de 24,400,000 dollars ; la moyenne de la différence est donc de 5,333,000 dollars par mois, et il paraîtrait qu'en décembre 1881 elle aurait atteint le chiffre de 13,600,000 dollars. La presse a entièrement attribué la différence des chiffres entre le semestre final de 1880 et celui de 1881, aux conditions climatiques de cette dernière saison, qui aurait été particulièrement défavorable.

La récolte des grains et celle du coton ont souffert de la sécheresse prolongée qui s'est étendue sur les régions de l'Ouest et du Sud. Des spéculateurs auraient, de plus, fait monter le prix des grains, ce qui a eu naturellement pour effet de retenir les blés dans l'intérieur du pays. Les journaux ajoutent que ce mouvement de baisse momentanée ne doit pas inquiéter l'opinion publique : il suffira, disent-ils, d'une récolte moyenne pour que les résultats de l'automne prochain compensent et au delà la différence qui s'est produite dans ces derniers temps.

Quoi qu'il en soit, il est probable que d'ici à quelques mois au moins l'exportation n'atteindra pas le total que la statistique constatait il y a un an, et si même les chiffres se relèvent au printemps, il faut s'attendre à ce que le total général de 1881-1882 présente une infériorité notable sur celui des douze mois précédents.

Revue financière.

République Argentine. — Le chemin de « Central-Nord » a produit :

En 1878.	piastres	400.987
— 1879.	—	472.071
— 1880.	—	644.187
— 1881.	—	643.025

— Le chemin de fer « Andina » a produit :

En 1876.	piastres	75.210
— 1877.	—	95.922
— 1878.	—	110.722
— 1879.	—	117.725
— 1880.	—	158.459
— 1881.	—	188.526

— Voici le résultat de l'exploitation du chemin de fer de S. Campana :

En 1876.	piastres	50.483
— 1877.	—	115.606
— 1878.	—	143.815
— 1879.	—	151.377
— 1880.	—	167.002
— 1881.	—	219.945

— Le gouvernement national a émis quatre millions de billets du Trésor, avec 6 % d'intérêt, au taux de 90 1/2 % prix ferme offert par le Comptoir d'escompte de Paris.

— Dans les huit premiers mois de cette année la douane de Buenos-Aires a produit la somme de \$ 10,816,491, c'est-à-dire \$ 690,072 plus que dans une époque égale de 1881.

— Le chemin de fer « Central Argentine » avait produit du 1 ^{er} janvier au 15 août 1881. . .	151.636
Égale époque de 1882.	178.643
Augmentation en faveur de 1882.	19 %
— La Compagnie « City of Buenos-Aires tramways » a produit dans les six derniers mois la somme de.	£ 71.348
Les dépenses se sont élevées à.	40.758
Laissant un bénéfice net de.	£ 30.590
De cette somme il y a à déduire, payé aux porteurs de debenture.	3.480
Ce qui réduit le bénéfice à.	£ 27.110
A reporter.	£ 27.110

Report.	£ 27.110
Auquel il y a à ajouter la solde de bénéfices de l'année dernière, savoir.	2.816
Bénéfice à distribuer.	£ 29.926

La Compagnie a produit, donc, la somme de £ 11,520, plus que dans la même époque de 1881.

— Les directeurs du chemin de Buenos-Aires « Great Southern » ont annoncé le paiement d'un dividende de 4 % pour le semestre.

— Le directoire de la Banque de la Province de Buenos-Aires a adressé au pouvoir exécutif de la province son rapport sur le projet de *nationalisation* de cet important établissement de crédit, signé par son digne Président M. Carlos Casares. L'opinion du directoire est contraire à ce projet.

Voici quelques passages de ce document remarquable par le bon sens et la justesse de ses appréciations.

« Cette banque a un demi-siècle d'existence et, quoique son organisation puisse être améliorée, elle a été efficace, comme institution de crédit, pour développer le commerce et l'industrie de la province, pour favoriser l'accroissement de la richesse publique et pour rendre des services importants aux gouvernements dans des moments difficiles pour la vie nationale.

« Cette banque jouit à présent d'un crédit illimité, dans le pays et dans l'extérieur, relativement aux besoins et proportions de ces opérations : ses billets d'émission sont reçus partout au pair nonobstant son inconversion actuelle.

« Son capital effectif était, le 31 décembre dernier, de *vingt-neuf millions de pesos fuertes* (dollars), c'est-à-dire seulement sept millions et demi moins que la Banque de France, et ce capital augmente chaque année par l'accumulation de ces bénéfices. Les dépôts particuliers ont atteint le chiffre de *44 millions de pesos fuertes* (dollars). »

Le directoire croit qu'il serait imprudent, devant des résultats si favorables, de réorganiser, sur des bases complètement différentes, cette institution de crédit. « Il ne faut pas laisser d'avoir en vue, dit le rapport, la nature spéciale de cet établissement, la tradition et les habitudes du pays. »

Le directoire finit par soumettre à la considération du gouvernement le projet suivant.

- 1° Augmentation de l'émission de la Banque à 40 millions de piastres (200 millions de francs).
- 2° Cours légal des émissions de la Banque pendant 15 ans dans toute la République.
- 3° Etablissement de succursales dans toutes les capitales de Province désignées par le Gouvernement national.
- 4° Les prêts faits par les succursales aux industriels seront remboursables par des remises trimestrielles de 3 pour cent. Les conseils d'administration seront nommés, la moitié des membres par les gouvernements de Province et l'autre moitié par le directoire de la Banque.
- 5° La Banque de la province prendra à sa charge le service de l'emprunt de travaux de salubrité, fait actuellement par le Gouvernement national.
- 6° Un crédit de... sera ouvert par la Banque au Gouvernement national en compte courant.
- 7° Le terme de ce contrat est de 15 ans.

Buenos-Aires le 12 Septembre 1882.

L'or, dans la dernière quinzaine a été coté au pair et avec une prime variant entre 1/10 et 1/5 0/0.

Les obligations (*cedulas*) de la Banque hypothécaire de la province de Buenos-Aires sont cotées : Série A, 101 1/2 0/0 ; série B, 100 0/0 ; série C, 98 0/0 et série E, 84 0/0 ; billets du Trésor, 112 0/0 ; fonds publics nationaux de 2 0/0 d'amortissement, 96 0/0 ; idem 1863, 87 0/0 ; bons municipaux 1870 et 1873, 105 0/0 ; idem 1876, 95 0/0 ; dette internationale 96 0/0 ; emprunt pour le Riachuelo, 95 0/0 ; Acciones Puentes y Caminos, 104 0/0 ; Banco Nacional, 122 1/2 0/0 ; Banco de Italia y R. de la Plata, 125 0/0 ; Gaz primitiva, \$ 1.500 ; Gaz Argentino, 95 0/0 ; Telegrafo trasandino, 250 \$. Acc. de la Bolsa \$ 1500.

Taux de l'intérêt pour avances sur titres et escompte de billets, de 6 à 7 0/0 ; la Banque de la Province escompte au taux de 7 0/0 ; elle paye pour dépôts, à vue 3 0/0, à terme 5 0/0 ; Banco Nacional, dépôts à vue 3 0/0, à terme 5 et 6 0/0 ; Banco de Italia y R. de la Plata, dépôts à vue 3 0/0, 3 terme 4 et 5 0/0 ; Banco Carabassa et C^{ie}, dépôts à vue à 0/0, à terme 4 à 5 0/0, avances 10 0/0 ; Banco de Londres y Rio de la Plata, dépôts à vue 3 0/0, à terme 3 1/2 et 4 0/0, avances 9 0/0 ; Banco Inglez del Rio de la Plata, dépôts à vue, 3 1/2 0/0, à terme, 5 et 5 1/2 0/0, avances, 9 0/0.

Changes : Londres, 49 à 49 1/4^d ; France, 5.10 à 5.16 ; Anvers et Gènes, 5.10 à 5.16 ; Rio, 11 \$ 200 à 11 \$ 250.

Brésil. Les directeurs de la compagnie du chemin de fer « Bahia et San-Francisco », viennent de distribuer le rapport du semestre. Voici la situation des affaires de la compagnie.

Dépenses	£	58.974
Recettes du trafic		29.623
Déficit	£	29.351

Le gouvernement a payé £ 63,000, comme intérêt de 7 0/0 garanti au capital.

Un dividende de 6 1/2 0/0 sera distribué aux actionnaires.

— Nous empruntons au rapport, qui vient d'être distribué, de la Banque « New London and Brazilian », les chiffres suivants :

Bénéfices de l'année	£	49.537
Solde de l'année dernière		14.190
Total		63.727

qui a été distribué de la manière ci-après :

Dividende de 8 0/0	£	40.000
Réserve		10.000
Solde pour l'année prochaine		13.727

Une nouvelle succursale a été établie à Santos.

nos, de 10 septembre 1882.

Bourse. — Actions Banco Commercial, 240 \$ 000; — obligations de la Banque Predial, 78 1/2; — Banco Industrial, 235 \$ 000; — Debentures Sorocabana, 90 1/2 0/0; — obligations de la Banque du Brésil, 95 1/2 0/0; — Debentures Quissamá 202 \$ 000 — Emprunt national de 1868, 1: 285 \$; — les £ à 11 \$ 300; — Eebentures Macahé et Campos 225 \$; — obligations Sorocabana de 100 \$. 78 0/0; — Botanical garden 185 \$ 000; — Brasil industriel 250 \$ 000; — Docas D. Pedro 2° 110 \$ 000; — obligations Léopoldina au pair; — A polices 1: 065 \$ 000; — Banco de Brazil, 292 \$ 000; Garris Urbanos, 237 \$; — Villa Isabel, 250 \$; — Botanical Garden, 195 \$; — Banco rural, 276 \$; — E. F. Sorocabana, 110 \$.

Une nouvelle société, au capital de 250,000 livres sterling, vient d'être enregistrée à Londres, sous le titre de West Callao Gold mining Company. Avec le Callao, le Callao bis et le New-Callao, cela fait quatre sociétés pour l'exploitation des mines aurifères de Callao.

Uruguay. — Les fonds uruguayens ont perdu 2 0/0 après la publication de notre dernier numéro dans lequel nous manifestions l'opinion que le gouvernement de Montevideo ne pouvait par rétablir le paiement du service intégral des dettes dans le commencement de l'année prochaine. Un des journaux qui a reproduit notre appréciation à Londres, demande : « Est-ce que M. Lamas est dans les secrets du gouvernement et peut-il nous affirmer que le gouvernement ne paiera pas intégralement à partir du 1^{er} février » ? Voici notre réponse : Il n'y a pas dans tout ceci de secret de gouvernement; il s'agit tout simplement d'une volonté bien plus puissante : celle des chiffres ! Si le gouvernement déclare demain que le service intégral sera rétabli à partir du 1^{er} février, nous dirons aux porteurs de titres, tant pis pour vous ! car pour vous payer aujourd'hui 6 0/0, pendant quelques mois, le gouvernement, au lieu de tâcher d'organiser les finances du pays, va créer une situation artificielle, préparant la ruine qui l'empêchera de vous payer les 2 1/2 0/0 que vous touchez actuellement. Voilà notre opinion nette et franche. C'est en disant la vérité, en empêchant des coups de bourse malhonnêtes, que nous croyons servir les intérêts de la République.

— Voici le projet du budget soumis aux chambres par le gouvernement pour l'année prochaine.

Recettes.	
Douane	\$ 6.000.000
Impôts directs	1.160.000
Autres revenus	2.571.000
	9.731.000
Dépenses.	
Guerre	\$ 2.776.000
Intérieur	1.800.000
Justice	697.000
Etranger	89.000
Finances	736.000
Dettes	2.780.000
Divers	844.000
	9.721.000

Ce projet du budget nous semble extrêmement fantastique; les recettes de l'État n'atteignent en 1881 que le chiffre de \$ 7,998,818, 44, et, dans cette année, on constata un déficit d'un million de \$. Les impôts ne peuvent être augmentés sans imprudence sauf, dans une proportion modérée, ceux de l'importation. Nous reviendrons sur ce sujet.

— Nous avons sous les yeux le rapport de la compagnie « Central Uruguay Railway » pour l'année 1882 (1^{er} semestre).

Le trafic a produit	£	72.598
Intérêts payés par le gouvernement		3.991
Solde du semestre passé		4.136
Total de recettes	£	80.745
Dépenses du trafic	£	39.420
Intérêt des debentures		14.100
Divers		210
		53.730
Solde à distribuer	£	27.015

Les recettes ont augmenté dans le semestre de 12.67 0/0.

Montevideo, 14 Septembre 1882.

Deuda amortizable à 22; Titulos adicionales à 44; Pacificacion 2^a serie à 45 3/4; Titulos especiales 11; Rescate y Pacificacion 1^a serie 40 1/2; Consolidados del 80 à 21 1/4. Extraordinario 1 serie 45.

Marché de Londres.

Escompte à la Banque d'Angleterre 5 0/0. Comme nous l'avions prévu la réserve métallique de la Banque a diminué encore : elle est tombée à 10,000,000 £. On a l'espoir, cependant, que le taux de l'escompte ne sera pas élevé ce mois, comme on le prévoyait.

Marché de Paris.

Escompte sans changement. L'encaisse métallique de la Banque de France a diminué encore de 10 millions.

Le 5 0/0 est à 116,35; le 3 0/0 à 81,60, le 3 0/0 amortissable 81,95; Banque de France 5,485; Banque de Paris et des Pays-Bas 1,150; Comptoir d'Escompte 1,018; Banque d'Escompte 628; Crédit Foncier 1,425; Société générale 630; Dépôts et comptes courants 710; crédit Lyonnais 1648.

Pendant le mois de septembre dernier, les journaux d'annonces légales ont publié :

1° La formation de vingt-deux Sociétés comprenant ensemble un capital de 123,940,000 francs.

2° Des modifications aux statuts de vingt Sociétés, avec augmentation de capital pour trois, s'élevant à 5,400,000 fr.; et réduction de capital pour une, portant sur une somme de 720,000 francs.

3° La dissolution de dix-huit Sociétés.

On annonce que dans sa dernière réunion, le conseil d'administration du Canal de Suez aurait commencé l'étude de l'élargissement du canal.

Les émissions qui ont lieu à Paris pendant le troisième trimestre de l'exercice courant ont été au nombre de seize et ont porté sur un chiffre de 143,481,250 francs comme capital demandé et de 159,195,000 francs comme capital remboursable.

Pendant le trimestre correspondant de 1881, il y avait eu trente-trois émissions qui avaient donné 426,456,875 francs comme capital demandé, et 404,255 000 francs comme capital remboursable.

Les importations en Espagne, pendant le mois de juillet ont atteint 44,000,000 de piécettes contre 36,800,000 en 1881. Le mouvement maritime a été de 199,131 tonnes à l'entrée, dont 157,946 sous pavillon étranger, et à la sortie de 485,845 tonnes dont 423,605 sous pavillon étranger. Le total des importations pour les 7 premiers mois de l'année est de 326,200,000 piécettes contre 288,200,000 en 1881.

Les exportations d'Espagne pendant le mois de juillet ont atteint 44,700,000 piécettes contre 40,900,000 en 1881. Pour les sept premiers mois de l'année, le total est de 358 millions contre 345 en 1881. Pendant le mois de juillet, on a exporté 564,240 hectolitres du vin dont 444,814 à destination de la France.

EMPRUNTS DES GOUVERNEMENTS LATINO-AMÉRICAINS DANS LE MARCHÉ DE LONDRES

ÉTATS	Date de l'émission.	SOMME DE L'EMPRUNT	SOMME AMORTIE	SOMME A AMORTIR	INTÉRÊT	AMORTISSEMENT		PRIX D'ÉMISSION	Dernier prix à la cote officielle.	OBSERVATIONS	
						PAR AN	FORME				
République argentine.	1868	£ 2.500.000	£ 1.226.900	£ 1.273.400	6 %	2 1/2 % ac.	Tirages semestr.	72 1/2	101		
	1871	6.122.400	2.336.900	3.785.500	6 %	2 1/2 % ac.	»	88 1/2	97 1/2		
	1872 et 1874	3.648.243	662.843	2.985.400	6 %	1 % ac.	Achat sur place.	76 et 80	97 1/2	Cet emprunt est en pesos fuertes, (hard dollars).	
	1876	1.200.000	»	1.200.000	9 %	4 % ac.	Offre des porteurs	»	110	L'amortissement n'a pas eu lieu jusqu'à maintenant parce que les porteurs des titres ne veulent les offrir qu'au-dessus du pair.	
	1881	2.450.000	11.800	2.438.200	6 %	1 % ac.	Tirage semestr.	91 %	96	Cet emprunt fut émis à Paris.	
Bolivie.		15.920.643	4.238.443	11.682.200							
	1871	1.654.000	»	1.654.000	6 %	1 % ac.	»	68 %	2 1/2 %	Emprunt Church. Une partie du montant resté à Londres, fut divisée entre les porteurs de titres.	
Brésil.	1852	1.040.600	731.400	309.200	4 1/2 %	1 % ac.	Achat sur place.	95 %		Le gouvernement ne s'oblige à amortir que si les titres sont au pair.	
	1858	1.526.500	1.510.000	16.500	4 1/2 %	2 % ac.	»	93 %		Mêmes conditions que les précédentes.	
	1860	1.373.000	1.072.000	301.000	4 1/2 %	1 1/2 % ac.	»	90 %		Mêmes conditions.	
	1863	3.855.300	2.226.900	1.628.400	4 1/2 %	1 1/2 % ac.	»	88 %	99	Mêmes conditions, mais en outre le gouvernement se réserve le droit d'amortir par des tirages au pair dans le cas où les titres auraient des primes en bourse.	
	1865	6.963.600	1.528.500	5.435.100	5 %	1 % ac.	Tirages semestr.	74 %	101		
	1871	3.459.600	415.700	3.043.900	5 %	1 % ac.	»	89 %	101		
	1875	5.301.200	287.900	5.013.300	5 %	1 % ac.	Achat sur place.	96 1/2 %	101	Mêmes conditions d'amortissement que l'emprunt de 1863. — L'amortissement ne commença qu'en 1877.	
	1879	5.837.062	205.625	5.631.437	4 1/2 %	1 1/2 % ac.	»	89 %	90	Mêmes conditions d'amortissement que l'emprunt de 1863.	
		29.356.862	7.978.025	21.378.837							
	Buenos-Aires (prov. argentine.)	1824	1.000.000	353.600	646.400	6 %	1/2 % ac.	Achats sur place.	85 %	97	Le service est fait par le gouvernement National.
1857		1.641.000	1.113.200	527.800	3 %	1/4 % ac.	»	...	97 1/2		
1870		1.034.700	136.300	898.400	6 %	1 % ac.	Tirages semestr.	88 %	97	Le gouvernement s'est réservé le droit d'augmenter l'amortissement.	
1873		2.040.800	162.300	1.878.500	6 %	1 % ac.	»	89 1/2 %	96 1/2		
1882		2.049.200		2.049.200	6 %	»	»		93		
Chili.		7.765.700	1.765.400	6.000.300							
	1842	756.500	577.096	179.404	3 %	»	Tirage ou achat.	L'amortissement de toutes les dettes du Chili est suspendu depuis mai 79.	
	1858	1.554.800	604.800	950.000	4 1/2 %	1/2 % ac.	Tirage ou achat a option du gouv.	92 %	83		
	1866	1.120.920	436.820	684.100	7 %	1 1/2 % ac.	Tirage semestriel.	92 %	105		
	1867	2.000.000	674.700	1.325.300	6 %	2 % ac.	Tirage annuel.	84 %	102		
	1870	1.012.700	178.800	833.900	5 %	1 % ac.	Tirage semestriel.	...	91	Pendant les cinq premières années, le fond d'amortissement était de 3 0/10 par an.	
	1873	2.276.500	284.100	1.992.400	5 %	2 % ac.	»	94 %	90		
Colombie.	1875	1.900.000	143.300	1.756.700	5 %	2 % ac.	»	88 1/4 %	90	Le public ne souscrivit que £ 1.143.400.	
		10.621.420	2.899.616	7.721.804							
	1877	2.000.000	74.100	1.925.900	4 3/4 %	...	Tirage trimestriel.	Dernier coupon payé en octobre 1879.	
Costa Rica.	1871	1.000.000	121.300	878.700	6 %	2 % ac.	Tirage semestriel.	72 et 74	24	Paiements suspendus depuis mai 1874.	
	1872	2.400.000	64.300	2.335.700	7 %	1 % ac.	»	82	18		
Équateur.		3.400.000	185.600	3.214.400							
	1867	1.824.000	»	1.824.000	1 à 6 %	»	»	»	12	Paiements suspendus depuis mai 1868.	
Entre Rios. (p. argent.)		226.800	74.700	152.100	7 %	2 1/2 % ac.	Tirage semestriel.	90 %	102	Le gouvernement s'est réservé le droit d'amortir extraordinairement la dette par des achats sur place.	
	1872										
Guatemala.	1856	100.000	24.400	75.600	5 %	...	Tirage semestriel.	...	35	Paiements suspendus depuis février 1876.	
Honduras.	1867	1.000.000	99.300	900.700	10 %	5 % ac.	Tirage annuel.	80 %	5 1/2 %		
	1867	90.000	11.200	78.800	5 %	...	Achats sur place.	...	5	Paiements suspendus depuis 1873.	
	1870	2.500.000	257.500	2.242.500	10 %	6 % ac.	Tirage annuel.	80	6		
		3.590.000	368.000	3.222.000							

EMPRUNTS DES GOUVERNEMENTS LATINO-AMÉRICAINS DANS LE MARCHÉ DE LONDRES (suite).

ÉTATS	Date de l'émission.	SOMME DE L'EMPRUNT	SOMME AMORTIE	SOMME A AMORTIR	INTÉRÊT	AMORTISSEMENT		PRIX D'ÉMISSION	Dernier prix à la cote officielle.	OBSERVATIONS
						PAR AN	FORME			
Mexique.	1851	£ 10.241.650	»	£ 10.241.650	3 0/0	»	»	»	25 3/4	Paiements arrêtés depuis 1866.
	1864	4.864.800	»	4.864.800	3 0/0	»	»	»	14	
	1864	12.365.000	»	12.365.000	6 0/0	1 0/0 ac.	»	63 0/0	...	
		27.471.450	»	27.471.450						
Paraguay.	1871	1.000.000	43.000	957.000	8 0/0	2 0/0 ac.	Tirages trimestr.	80 0/0	11	Paiements arrêtés depuis mai 1871.
	1872	2.000.000	1.451.700	548.300	8 0/0	2 0/0 ac.	»	85 0/0	11	
			3.000.000	1.494.700	1.505.300					
Pérou.	1870	11.920.000	778.420	11.141.580	6 0/0	2 0/0 ac.	Tirages semestr.	82 1/2 0/0	16 1/2	Paiements arrêtés depuis 1876. — Une somme de £ 11.141.580, des titres 5 0/0 est en dépôt à la Banque d'Angleterre. Les dépôts de guano étant au pouvoir des forces chiliennes le gouvernement du Chili a promis de diviser avec les créanciers du Pérou en Europe le produit de la vente du guano.
		48.720.000	3.555.920	45.164.080	5 0/0	2 0/0 ac.	»	77 1/2 0/0	12 1/2	
San Domingo.	1869	757.700	247.310	510.390	6 0/0	1 0/0 ac.	Tirages semestr.	70 0/0	14	Paiements arrêtés depuis 1872. — Somme placée effectivement £ 530.390.
Santa-Fé. (p. argent.)	1874	300.000	72.400	227.600	7 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirages semestr.	92 0/0	101	
Uruguay.	1871 et 1872	3.500.000	404.000	3.096.000	6 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirages semestr.	»	40 1/4	En août 1876, le paiement des intérêts fut suspendu en vue de circonstances exceptionnelles. — Par un accord entre le gouvernement et les porteurs des titres on recommença à payer les intérêts en février 1878, mais avec une réduction du taux de 6 0/0. — En février 1883, le paiement de l'intérêt intégral sera repris; l'amortissement dorénavant sera fait au prix des offres en licitation. Les titres émis en 1878 furent en paiements des coupons arriérés.
	1878	371.520	»	371.520	6 0/0	»	»	»	38	
Venezuela.		4.871.520	1.362.300	3.509.220						Cet emprunt a été émis pour £ 4.000.000 dont 1.250.000 correspondent à la dette interne.
	1881	2.750.000	»	2.750.000	3 et 4 0/0	...	Achats sur place.	»	38	
		162.280.895	23.382.614	137.898.281						

Revue commerciale.

Nous commençons à recevoir de nos correspondants spéciaux des renseignements exacts et minutieux sur les différents produits. — Dans la suite nous compléterons l'organisation de cette section de notre journal, avec les correspondances commerciales d'Amérique. — Nous recevons avec plaisir les nouvelles et observations de nos souscripteurs, et, nous leurs ferons parvenir par lettre les renseignements spéciaux dont ils nous feront la demande.

Voici la situation actuelle des produits de l'Amérique latine dans quelques marchés principaux.

Havre, 12 octobre 1882.

Laine. — Mouvement du marché dans les neuf premiers mois de 1882.

	IMPORTATIONS.	DÉBOUCHÉS.	STOCK au 30 juin
Buenos-Aires.	61.719	64.252	2.204
Montevideo et Entre-Rios.	11.254	11.252	1.380
Pérou et Chili.	6.359	6.767	57
Russie.	13.284	3.944	10.654
Espagne.	»	512	»
Diverses provenances.	306	545	449
	92.922	87.272	14.744

DERNIERS COURS.

LAINES.	SUPÉRIEURE.	BONNE.	MOYENNE.	INFÉRIEURE.
Classes du Havre. BUENOS-AIRES, EN SUINT				
	fr.	fr.	fr.	fr.
Mérinos.	2 10 à 2 30	1 80 à 2 —	1 55 à 1 70	1 30 à 1 50
1 ^a	2 05 à 2 25	1 75 à 1 93	1 50 à 1 70	1 25 à 1 45
2 ^a	2 — à 2 20	1 70 à 1 90	1 50 à 1 65	1 25 à 1 45
3 ^a	1 90 à 2 10	1 70 à 1 85	1 50 à 1 60	1 20 à 1 40
Agneaux.	1 90 à 2 10	1 70 à 1 85	1 45 à 1 65	1 15 à 1 35
Vent. et Morc.	1 10 à 1 50	1 05 à 1 40	» 90 à 1 25	» 65 à 1 10
Linc ^a et Crois.	2 15 à 2 25	1 90 à 2 10	1 70 à 1 80	» — à » —
MONTEVIDEO, ENTRE-RIOS, B.-ORIENTALE ET R.-GRANDE, EN SUINT				
	fr.	fr.	fr.	fr.
Mérinos.	2 40 à 2 50	2 15 à 2 30	1 90 à 2 05	» — à » —
1 ^a	2 35 à 2 45	2 10 à 2 25	1 85 à 2 —	» — à » —
2 ^a	2 25 à 2 35	2 05 à 2 20	1 85 à 2 —	» — à » —
3 ^a	2 15 à 2 25	1 95 à 2 10	1 80 à 2 —	» — à » —
4 ^a et 5 ^a	1 60 à 2 —	1 50 à 1 90	1 30 à 1 75	» — à » —
Agneaux.	2 10 à 2 20	1 85 à 2 —	1 60 à 1 75	» — à » —
Vent. et Morc.	1 35 à 1 75	1 20 à 1 65	1 15 à 1 50	» — à » —
SUINT. LAVÉE.				
Pérou.	fr.	1 40 à 1 90	1 20 à 2 90	
Chili. fine.	fr.	1 60 à 1 90	» — à » —	
Chili. métis.	fr.	1 30 à 1 70	» — à » —	
Chili. commune.	fr.	1 — à 1 25	» — à » —	
Chili. noire.	fr.	» 75 à 1 70	» — à » —	
Chili. Pelades Mérinos.	fr.	1 35 à 1 70	» — à » —	
Chili. Métis.	fr.	1 25 à 1 60	» — à » —	

Russie.	{suint.	1 70 à 2 25	» — à » —
	{lavée à chaud.	» — à » —	2 — à 5 —
	{Donskoy lavée.	» — à » —	1 80 à 2 20
Espagne.	{fines légères.	1 75 à 1 90	2 20 à 3 50
	{lourdes	1 20 à 1 40	» — à » —
Portugal.	{noires	1 20 à 1 70	» — à » —
		» 70 à 1 30	» — à » —

PEAUX DE MOUTON. EN SUINT, COURS NOMINAUX

	BUENOS-AIRES.	MONTEVIDEO.
Mérinos.	1 30 à 1 80	1 80 à 2 05
1 ^a	1 25 à 1 70	1 70 à 2 —
2 ^a	1 20 à 1 65	1 60 à 1 85
3 ^a	1 15 à 1 50	1 40 à 1 70
4 ^a et commune.	» 70 à 1 30	» 80 à 1 40
Mi-laine.	1 20 à 1 50	1 40 à 1 70
Rasons et mi-rasons.	» 60 à 1 30	» 70 à 1 40
Agneaux grands.	1 25 à 1 60	1 30 à 1 80
— moyens.	» 90 à 1 40	» 90 à 1 50
— petits et mort-nés.	1 — à 1 85	1 — à 1 80

Importations de la quinzaine :

	(De gré à gré	1.040	9,215 balles.
Débouchés —	{Expéditions directes.	550	
	{Aux enchères.	5.616	
	{Entre séances et suites d'enchères.	2.009	

Stock ce jour : 14,744 balles, dont 3,584 balles Plata, contre 13,542 balles, dont 10,266 balles Plata, à pareille époque 1881.

Pendant les quelques jours qui ont précédé nos enchères du 19 au 22, les affaires ont été nulles, la presque totalité du stock étant cataloguée ou représentée à ces enchères. Les quantités cataloguées se composaient de :

6,568 B. Buenos-Aires, 2,186 Montevideo, 1,550 Russie, 191 diverses, ensemble 10,495 B.

Sur lesquelles il a été adjugé :

4,009 B. Buenos-Aires, 1,078 Montevideo, 428 Russie, 101 diverses, ensemble 5,616 B.

Ces enchères ont eu lieu en présence d'un bon concours d'acheteurs. Ceux du nord de la France étaient plus nombreux que d'habitude, il y avait aussi quelques étrangers. — Le résultat général peut être considéré comme satisfaisant, quoique malgré l'animation qui a toujours existé, on n'ait pu obtenir pour les Plata que la parité des cours des enchères de juillet, sauf pour les genres de Montevideo qui ont donné précédemment des déceptions au lavage, et dont les prix se sont établis sur la base de leur rendement réel.

Les 1,550 b. Laine de Russie, représentaient environ 8,500 b., dont environ 1,709 b. ancienne tonte, et 6,850 nouvelle tonte. Ces dernières formant les premiers arrivages de la campagne et n'ayant donné encore lieu à aucune transaction importante sont d'une nature et d'un conditionnement qui font prévoir un rendement au lavage moindre que celui de la tonte précédente. Aussi les acheteurs ont montré beaucoup d'hésitation et sur la plupart des lots il n'a été pris que quelque balles à titre d'essai.

Entre séance et après les enchères, il a été traité de nombreuses affaires; environ 2,000 b. se composant de lots catalogués et retirés ainsi que de soldes en magasins, le tout aux cours établis.

Cuirs. — Mouvements du marché dans les 9 premiers mois de l'année.

	IMPORTATIONS.	DÉBOUCHÉS.	STOCK.
Plata et Rio-Grande secs.	29.430	34.078	19.300
Plata salés.	217.398	185.192	79.509
Rio-Grande salés	37.554	53.898	»
Diverses provenances	247.054	247.319	18.790
	531.436	420.487	117.300

Prix fermes et en hausse.

DERNIERS COURS, LES 50 KILOS ACQ.

PLATA secs, Bœufs, 1 ^{re} sorte, 13/16 kil. . . fr.	137	» à 140
— — — 1 ^{re} — 11/12 1/4 kil.	133	» à 135
— — — 1 ^{re} — 10/11 kil.	120	» à 125
— — — 2 ^e —	105	» à 127 50
— — — inférieurs	85	» à 105
— Vaches 1 ^{re} sorte, 10/11 kil.	130	» à 135
— — — 1 ^{re} — 9/10 kil.	122 50	à 130

PLATA secs, Vaches 2 ^e —	100	» à 125	
— — — inférieures.	85	» à 100	
— — — Veaux.	90	» à 115	
RIO-GRANDE secs. {bons.	115	» à 125 » N	
	{secondaires.	95	» à 110
PLATA Saladeros {nouveaux } 28/29 kil.	72	» à 73 50	
	{ 27/28 kil.	71	» à 72 » N
Bœufs {anciens } 29/30 kil.	70	» à 72 »	
	{ 27/28 kil.	68	» à 69 »
— Vaches.	{ 19/20 kil.	68	» à 71 »
	{ 21/22 kil.	71	» à 74 »
— — — Veaux légers, la pièce.	» 50	à 2 50 M	
Dito Mataderos {Bœufs.	68	» à 72 »	
Montevideo. } Vaches, 20/22 kil.	67	» à 72 »	
CHEVAUX secs, la pièce.	5	» à 10 »	
— salés, les 50 kilog., Plata.	40	» à 55 50	
— — — R.-Grande.	40	» à 47 50	
RIO-GRANDE {Bœufs étendus, 28/30 kil.	67	» à 68 » N	
	{ 22/27 kil.	64	» à 67 » N
Saladeros. } Bœufs ronds. . 28/29 kil.	70	» à 72 » N	
	{ 21/27 kil.	66	» à 69 » N
— — — Vaches.	65	» à 67 »	
BAHIA secs.	100	» à 112 50	
— salés secs.	85	» à 92 50	
CENTRE-AMÉRIQUE secs et avec apprêt.	80	» à 105 »	
COTE-FERME secs et avec apprêt.	80	» à 105 »	
FERNAMBOURG secs.	100	» à 112 50	
— salés secs	95	» à 98 » M	
— salés verts 21/22 kil.	66	» à 67 » N	
PARA salés verts.	85	» à 105 »	
LIMA et PLATA secs	80	» à 85 »	
— salés secs {Bœufs.	80	» à 82 50	
	{Vaches.	63	» à 64 »
— salés verts {Bœufs.	62	» à 63 »	
	{Vaches.	125	» à 130 »
MINAS secs état sain	57	» à 60 »	
RIO-JANEIRO salés verts {Bœufs 31/36 kil.	55	» à 60 »	
	{Vaches 25/28 kil.	50	» à 54 »
	{plus légers.	90	» à 105 »
TAMPICO secs et salés secs.	100	» à 125 »	
MEXIQUE secs.	68	» à 70 »	
TRINIDAD salés verts.	95	» à 100 N M	
VALPARAISO salés secs {Bœufs.	80	» à 90 N M	
	{Vaches.	65	» à 69 »
— salés verts {Bœufs.	63	» à 65 »	
	{Vaches.	80	» à 100 » N
CHILI secs et avec apprêt.	5	» à 21 » N	
CHEVREUX de Buenos-Aires, la douzaine	10	» à 45 » N	
CHEVRES et CHEVRETTES — — —	5	» à 17 » N	
CHEVREUX Mexique et Texas — — —	8	» à 40 » N	
CHEVRES et CHEVRETTES, — — —	19	» à 24 » N	
CHEVREUILS Buenos-Aires — — —	4	» à 4 40	
RAGONDINS. le kil.			

Depuis le 15 septembre, les importations ont été de 32,454 Cuirs, dont 3,421 vendus précédemment à livrer; les débouchés ont été de 25,785 Cuirs, dont 9,580 à livrer.

Stock ce jour : 117,300 Cuirs et 17,595 Chevaux, contre 80,848 Cuirs et 529 Chevaux à pareille époque 1881.

Vis-à-vis des forts arrivages de la quinzaine précédente, en cours de débarquement, les acheteurs se tiennent sur la réserve; aussi les affaires ont été peu actives, quoique les prix restent sans changement sensible.

Plata secs. — Sans importations. — Débouchés : 2,858 à fr. 137 pour bon Bœufs Mataderos, et fr. 116 50 pour Bœufs lourds de campagne de qualité secondaire. — Stock : 17,573.

Plata salés. — Importations : 20,919. — Débouchés 2,225. — Stock : 79,509.

Saladeros. — Les Bœufs n'ont eu la vente que de 825 pièces de 29 kil. en raie, à fr. 76 25 et 200 moyens, 26 kil. 1/2, à fr. 72. Les Vaches ont encore obtenu mais en détail fr. 70 pour 22 kil. en raie. — Stock : 27,010 Bœufs, 40,796 Vaches.

Cacaos. — Les cacao sont au grand calme, mais fermement tenus. Nous n'avons connu cette semaine que la vente de 60 s. Haïti à fr. 48 des 50 kilog., ent.

Nous avons reçu : 269 qts 39 blé de la Martinique, 959 s. de la Côte-Ferme, 58 s. cacao 1 s. balayures de Haïti, 1,027 s. du Para.

Sucres. — En sucres de nos Antilles, il a été réalisé sur place, en septembre : 42 bqs 162 qts d'usine 1^{er} jet : 148 bqs 52 qts dito 2^e jet; 26 bqs 12 qst dito 3^e jet, et 66 bqs dito brut. — Les arrivages du mois de sept. sur place en Martinique et Guadeloupe, ont été de 135 bqs (ou l'équivalent), contre 200 bqs (ou l'équivalent) de débouchés. La côte de la bonne 4^e s'établissait au 30 sept. en baisse partielle de fr. 1 sur celle du 31 août. Le stock au 30 sept. comportait : 973 bqs des Antilles françaises (contre 847 bqs et 362 s. en 1881 à la même époque), et 1,893 s. Pernambuco.

Il est entré; 2,000 s. sucre, de Hambourg, et 230 s. d'Angleterre.

Le Havre, le 12 octobre 1882.

CAFÉ

COURS	AUX 50 KIL. ENTREPOT	
	le 12 oct. 1881	le 12 oct. 1882
BRESIL		
Rio très ord. et inf.	42 — à 46	30 — à 36
» ord.	50 — à 55	40 — à 42
» bon ord.	60 — à 62	44 — à 48
» fin ord. et sup.	64 — à 72	50 — à 56
» lavé ord. à bon.	68 — à 72	60 — à 70
» » fin et sup ^r	75 — à 85	70 — à 80
» Capitania.	50 — à 52	36 — à 42
SANTOS triage et inf.	40 — à 52	34 — à 38
» très ord. à ord.	50 — à 60	40 — à 46
» bon ord. à fin ord.	60 — à 68	50 — à 56
» sup. et Caracoli.	70 — à 80	60 — à 74
» lavé.	70 — à 85	70 — à 85
BAHIA , Valença, Nazareth.	— — à — M	— — à — M
» Moritiba	55 — à 65	40 — à 50
» Caravilas.	— — à — M	— — à — M
Cap, Gonaives, St-Marc.	60 — à 70TQ	52 — à 60
HAÏTI		
JACMEL.	60 — à 70TQ	50 — à 56
PORT-AU-PR. et Soute.	60 — à 66TQ	49 — à 53
Jérémie, Cayes et autres.	58 — à 66TQ	48 — à 50
PORTO-RICO	80 — à 110	78 — à 98
PORTO-CO et LAGUAYRA	70 — à 75	53 — à 62
DITO GRAGÉS.	80 — à 105	70 — à 95
C. Amérique		
COLOMBIE, macaribo, avani- nilla, Guayaquil	65 — à 75	55 — à 70
» gragés.	76 — à 85	72 — à 80
SALVADOR, NICARAGUA	70 — à 72	56 — à 63
DITO gragés.	75 — à 80	70 — à 80
COSTA RICA et GUATEM.	65 — à 72	58 — à 66
DITO gragés.	76 — à 90	74 — à 85
HONDURAS	76 — à 90	70 — à 85
Java.	— — à — M	— — à — M
Padang et Macassar.	72 — à 85	70 — à 85
Manille	70 — à 74	60 — à 70
Ceylan natif trié	70 — à 80	65 — à 78
» plantation	— — à — M	— — à — M
Wynard et Malabar.	85 — à 88	72 — à 80
MOKA	90 — à 100	80 — à 90
Mysore	— — à — M	— — à — M

N veut dire nominal.
M veut dire manque en première main.
TQ veut dire tel quel.

Stock, au 30 septembre.

	sacs	fûts
BRESIL (Rio, Santos, Bahia et Ceara).	582332	—
HAÏTI (Divers)	215146	—
PORTO-RICO	14242	500
PORTO-CABELLO et LAGUAYRA.	40454	—
INDES (Java, Malabar, Manille, Mysore, Winard et Ceylan).	100147	—
G.-AMÉRIQUE, MOKA et divers et des ENTS.	68275	723
TOTAUX	1020596	1223
DITO EN 1881	822325	1361
DITO EN 1880	442653	968

Les ventes totales de la huitaine s'élèvent à environ 25,500 sacs environ : 2,000 sacs Rio, de 34 fr. à 40 fr. pour très ordinaire à ordinaire et 64 fr. à 71 fr. pour lavés; 2,4000 sacs Santos disponible de 42 fr. pour ordinaire à 45 fr. pour bas ordinaire; 16,000 sacs Santos *good average* à terme; 1,500 sacs Haïti de 45 à 55 fr. suivant qualité et provenance; 1,700 sacs Manille avariés vendus publiquement de 46 à 49 fr. pour cafés verts et 55 fr. pour jaunâtres; plus 1,800 sacs Porto-Rico, Laguayra et Centre-Amérique et divers détaillés à la partie obtenue.

Rio-Janeiro, le 2 octobre 1882

Marché calme. Prix très faibles. — Good-First, 3,800/3,950. — Change : Paris, 452; Londres, 21. — Stock 291,000. — Exportations de la semaine : Canal et Nord, 27,000; Méditerranée, 9,000; Amérique, 66,000. — Ventes de la semaine : Canal et Nord, 16,250; Méditerranée, 1,750; Amérique, 98,000. — Recettes journalières, 16,500.

Santos.

Marché ferme. — Ventes de la semaine : Europe, 41,000. Amériques, nulles. — Exportations de la semaine : Nord d'Europe 57,000. — Amérique, nulles — Recettes journalières, 6,800. — Stock, 221,000. — Prix supérieur, 3300 à 3500;

Arts, sciences et faits divers.

Une flamme quelconque brûle-t-elle du même éclat au niveau de la mer ou sur une montagne?

La réponse est facile : un bec de gaz, une bougie, donnent plus de lumière en bas qu'en haut, à la cave qu'au grenier, à Paris qu'à Dijon, à Trouville qu'à Lucerne.

Les différences d'intensité sont insignifiantes quand la différence de hauteur est elle-même faible, mais quand il s'agit de changements de niveau un peu considérables, l'éclat baisse assez pour qu'il soit sensible à des yeux expérimentés.

Tyndall a fait jadis avec le docteur Frankland des expériences très nettes à cet égard. Ces deux physiciens achetèrent six bougies à Chamounix et les pesèrent. On les fit brûler pendant une heure à l'abri des courants d'air et l'on détermina la perte de poids. Ces mêmes bougies furent portées au sommet du Mont-Blanc et l'expérience recommença dans des conditions identiques. Même dépense à peu près de stéarine, mais quelle différence d'éclat!

La flamme était devenue pâle, chétive; elle subissait une grande diminution d'éclat. Ce phénomène est facile à constater dans les grands hôtels de la Suisse; sur les sommets, le gaz, les lampes, les bougies perdent beaucoup en éclat.

M. Brémond vient de faire quelques expériences de même ordre sur le chemin de fer au nord de l'Espagne, entre Madrid, altitude 595 mètres au-dessus de la mer, et La Canada, altitude 1,375 mètres.

Selon M. Brémond, on perdrait en pouvoir éclairant, par 50 mètres d'élévation, soit par 5 millimètres de pression barométrique, au moins 1 litre de gaz de pouvoir éclairant. Voici quels seraient, d'après cet expérimentateur, les chiffres qui s'appliqueraient à différentes villes connues. Nous lui en laissons toute la responsabilité :

Villes.	Altitude.	Pression barométrique.	Pouvoir éclairant.
Paris.	0	0.754	105
Vienne.	68	0.747	103
Moscou	255	0.732	99
Madrid	595	0.706	87
Mexico.	2212	0.572	30

Ainsi Paris 105, Mexico 30! A Paris, plus de trois fois plus de lumière qu'à Mexico! Voici un argument saisissable qu'ont oublié de faire valoir les partisans de la lumière électrique! La lumière électrique par incandescence dans le vide, brille naturellement du même éclat à toutes les altitudes; au contraire, le gaz, à dépense égale, bien entendu, perd en éclat lumineux à mesure qu'on s'élève.

Le fait est assez peu connu et méritait d'être relevé! Si l'on pouvait même déterminer avec assez de précision le changement d'intensité d'une flamme, on pourrait en conclure la pression atmosphérique. Une flamme deviendrait un véritable baromètre. Il est clair, en effet, que, par baromètre bas, l'éclat d'une flamme doit être moindre que par baromètre haut.

Notre siècle est tous les jours appelé le siècle des lumières. On ne songe jamais à l'intituler le siècle de la charité. A aucune époque, cependant, la bienfaisance n'eut plus de vigueur, plus d'élan.

Jamais les hommes n'ont compris mieux que de nos jours la solidarité qui doit unir l'espèce. Il reste, certes, bien des infortunes morales à soulager, bien des misères matérielles à secourir. Mais que l'on compare le temps actuel avec ceux qui l'ont précédé, et l'on voit aussitôt de quel côté est l'avantage.

L'exemple des sourds-muets est un des plus frappants qu'il soit permis de choisir.

Avant l'abbé de l'Épée, le sourd-muet était tenu pour une créature inférieure, incapable d'être élevée au niveau de l'homme parlant.

Quelques essais avaient bien, il est vrai, été entrepris. En Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Espagne, on avait vu des fils de grands seigneurs guéris de leur infirmité par les soins assidus d'un précepteur soudoyé grassement.

En Portugal, Rodrigue Pereira imaginait un alphabet mimique, rapide, ingénieux.

Mais la masse des deshérités, la grande famille abandonnée à des efforts jusque-là sans but précis, commençait, il n'y a guère plus de cent ans, à voir s'ouvrir pour elle l'ère de la rédemption.

Quand fut fondée, en 1760, la première école publique

pour les pauvres petits privés de l'ouïe et de la parole, il y eut parmi la foule un immense étonnement.

Quoi! ces enfants à la figure morne, au regard inquiet, à l'allure craintive, étaient, tout comme les autres mieux doués qu'eux, susceptibles d'éducation, d'instruction?

Beaucoup d'incrédules hochaient la tête comme en face d'une invention vouée d'avance à un piteux avortement.

On fut bien obligé de croire lorsque les résultats s'imposèrent.

Une aventure peu banale, par le tapage qu'elle souleva, fut d'un précieux secours à l'abbé de l'Épée pour sa propagande.

On lui avait présenté un jeune sourd-muet que ses parents avaient abandonné et qu'avaient recueilli de bonnes gens.

Qui était-il? On l'ignorait. Sa gentillesse intéresse le maître. Celui-ci veut savoir. Il initie d'abord l'élève à l'art de se faire comprendre. Ce difficile pas franchi, le protecteur interroge. Il apprend que l'enfant a été amené de loin et dans d'étranges conditions.

Son père venait de mourir. Un ami de la famille avait mis l'orphelin en voiture, l'avait conduit au large, et l'avait contraint de descendre dans un endroit désert.

Cet extraordinaire compagnon ayant disparu, le petit voyageur était resté seul.

Il se rappelait avoir passé ses premiers ans dans une belle et riche maison. Il se souvenait que son père s'habillait d'une robe rouge et se coiffait d'un bonnet galonné d'or.

Donc, il était le fils d'un magistrat. Partant de cette hypothèse, l'abbé Pérois en tournée dans toutes les villes de parlement.

A Toulouse, l'abandonné se retrouve dans un site connu. Son guide lui fait parcourir chaque rue. Devant une très belle demeure l'enfant est pris d'une grande émotion.

On s'informe. C'était l'hôtel des comtes de Solar. Le dernier était mort président à mortier. Les collatéraux s'étaient prévalu de ce qu'il n'avait, disaient-ils, laissé qu'un fils idiot, qui s'était enfui et dont on n'avait plus eu de nouvelles. Ils avaient fait main basse sur la succession.

Le jeune comte allait rentrer dans son opulent héritage.

Toute la France s'entretint de ce prodigieux fait-divers. Jamais un sourd-muet n'avait fait tant de bruit.

C'était ce qu'on qualifierait aujourd'hui « une réclame excellente » pour la méthode du fondateur de l'institution de la rue Saint-Jacques.

Combien cette méthode était encore primitive, cependant! On s'imaginait de la meilleure foi du monde que l'apprentissage de la parole ne pouvait aller sans l'intervention de l'ouïe.

L'ensemble des mouvements qui concourent à la production des sons ne saurait être dirigé que par l'intermédiaire du sens auquel ces mouvements s'adressent, prétendaient des savants réputés.

D'après eux, pour instruire la bouche, il fallait s'adresser à l'oreille.

Ils n'avaient pas pensé aux yeux.

On s'en est avisé, depuis, et la raison physiologique invoquée jadis comme péremptoire est maintenant reléguée au rang des préjugés.

Pour apprendre à parler, le sourd-muet n'a pas besoin d'entendre. Ses facultés intellectuelles et morales sont pareilles à celles du commun des mortels. Il possède, en plus, cette acuité des sens existants, par laquelle la nature semble vouloir consoler les disgraciés auxquels un sens manque.

Nous avons relaté, dans ces colonnes, les expériences parfaitement probantes desquelles il résulte que le sourd-muet est capable d'acquérir l'usage de la voix par la vue, aidée du toucher.

C'est une réaction complète contre les vieux systèmes, et, comme dans toute réaction, certains esprits se sont laissés entraîner plus que de raison.

Il y a quelques mois, l'Académie des sciences discutait un mémoire dont l'auteur s'évertuait à démontrer que non seulement les sourds-muets parlent, mais que même, en les écoutant avec quelque attention, on remarque chez chacun d'eux l'accent de la région natale!

Nous n'en sommes pas là; à quoi cela servirait-il, d'ailleurs? Obtenons que les affligés encore réduits à ne se comprendre qu'entre eux par des signes parviennent à se faire comprendre de tout le monde en prononçant les mots, fût-ce par à peu près, et ce sera une magnifique conquête.

Un groupe d'hommes dévoués s'est réuni pour cet objet.

Il faut, expliquent-ils, que l'enseignement par la mimique disparaisse; et que le sourd-muet apprenne à parler comme tout le monde. Il restera sourd; il ne sera plus muet.

Partout, on incline à abandonner la routine. La France

a-t-elle le droit d'être en retard? Non. Elle est le pays du progrès.

Paris et Bordeaux seulement ont assisté à des essais officiels. Il est temps que leur exemple soit suivi.

La loi du 28 mars 1882 a rendu l'instruction primaire obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six à treize ans révolus.

Assurément, le législateur n'a pas voulu en exclure les déshérités de la nature.

Si l'intelligence des sourds-muets peut être éveillée et développée par la parole, comme le démontrent les résultats acquis depuis quelque temps, il est du devoir de tous les bons citoyens, et surtout du gouvernement, de favoriser la création et la multiplication d'établissements spéciaux.

Qu'on y ajoute, conclut la note que j'analyse, l'apprentissage d'un métier agricole ou horticole, au lieu de membres aujourd'hui improductifs, sinon inutiles, la société trouvera en eux des êtres arrachés à la mort intellectuelle, qui seront heureux de mettre leurs forces à la disposition de leurs concitoyens.

THOMAS GRIMM.

Mouvement maritime de steamers entre l'Europe et l'Amérique latine.

DU 15 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE
En partance.

Octobre	15	V. de Buenos-Aires, venant du Havre : Bordeaux, Buenos-Aires, Rosario et les ports du Parana.
—	16	X, Londres, Rio de Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires.
—	17	Parana, Havre, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro et Santos.
—	17	Nile, Southampton, Antilles et tous les ports du Pacifique (nord et sud).
—	19	X, Liverpool, Montevideo et Buenos-Aires.
—	20	Gironde, Bordeaux, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro et Buenos-Aires.
—	20	X, Liverpool, Bahia, Rio de Janeiro et Santos.
—	21	Aconcagua, Bordeaux, Santander, La Corogne, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro, Montevideo et le Pacifique.
—	21	X, Havre, Bordeaux, Santander, Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Saint-Pierre, Fort-de-France, Carapano, La Guayra, Porto-Cabello, Savannah et Colon.
—	21	X, Saint-Nazaire, Santander, Saint-Thomas, Saint-J.-de-Porto-Rico, La Havane et Vera-Cruz.
—	24	Guadiana, Southampton, Carril, Vigo, Pernambuco, Maceio Bahia, Rio de Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires.
—	25	X, Bahia, Rio de Janeiro, Santos, Montevideo, et Buenos-Aires.
—	25	Lucerne, Havre, Montevideo, Buenos-Aires et Rosario.
—	25	X, Londres, Rio de Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires.
—	26	X, Liverpool, Montevideo, Buenos-Aires, San Nicolas et Rosario.
—	26	Savoie, Marseille, Barcelone, Gibraltar, Saint-Vincent, Rio de Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires.

Attendus.

Octobre	15	Béarn, du Brésil et la Plata.
—	17	Humber, du Pacifique (nord et sud) et Antilles.
—	17	Elbe, de Buenos-Aires, Montevideo, Rio de Janeiro, Bahia, Maceio, Pernambuco, Saint-Vincent et Lisbonne.
—	21	Niger, du Brésil et de la Plata.
—	22	X, au Havre des Antilles.
—	24	Britannia, du Brésil, de la Plata et du Pacifique.
—	24	X, à Saint-Nazaire de Colon.
—	25	Avon, Santos, Rio de Janeiro, Bahia, Pernambuco et Lisbonne.
—	28	Moselle, du Pacifique (nord et sud) et les Antilles.
—	30	Poitou, du Brésil et la Plata.

Sceaux. — Typographie et stéréotypie de Charaire et Fils.

JOHN ARTHUR & C^{IE}

Et ses Fils

PARIS, 10, rue Castiglione, 10, PARIS

Agents des Ambassades d'Angleterre et d'Amérique.

BANQUE ET CHANGE

Lettres de Crédit

COMPTES-COURANTS ET DÉPOT AVEC INTÉRÊTS

Dépôts avec intérêts et Bonification

LOCATION ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

Appartements meublés et non meublés, Maisons de Campagne, etc.

(INDICATION GRATUITE)

MAISON FONDÉE DEPUIS 60 ANS

ORDRES DE BOURSE

Paris — Londres — Vienne

AVANCES SUR TITRES

Encaissement de Coupons, etc., etc.

LONDON AND RIVER PLATE BANK

(LIMITED)

Capital social: £ 1,500,000, dont £ 600,000 versées

FONDS DE RÉSERVE: £ 175.000

Siège de la Société: 52, Moorgate Street, Londres E. C.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

GEORGE W. DRABBLE, Président.

JAMES ANNING, Esq.

JOHN ELIN, Esq.

CHARLES HEMERY, Esq.

DAVID HOWDEN, Esq.

I. DE MANCHA, Esq.

TH. S. RICHARDSON, Esq.

EDW. ZIMMERMANN, Esq.

Secrétaire: GEORGE WARDEN, Esq.

SUCCURSALES:

BUENOS-AIRES, MONTEVIDEO, ROSARIO et CORDOVA.

AGENTS:

LIVERPOOL

IRLANDE

ÉCOSSE

PARIS

MARSEILLE

BORDEAUX

BAYONNE

LE HAVRE

ANVERS

BERLIN

HAMBOURG

AMSTERDAM

GÈNES

NAPLES

MILAN

LIVOURNE

PALERME

ROME

TURIN

VENISE

BARCELONE

SANTANDER

CORUNA

BILBAO

CADIX

MADRID

VIGO

LISBONNE

ILES CANARIES

NEW-YORK

BALTIMORE

BOSTON

PHILADELPHIE

AUSTRALIE

NOUVELLE-ZÉLANDE

SUD AFRIQUE

et les différentes succursales de la « National Provincial Bank of England. »

BANQUIERS:

City Bank Limited, Threadneedle Street, Londres.

La Banque reçoit en dépôt, pour un laps de temps déterminé, des capitaux portant intérêts, à des conditions sur lesquelles elle donne tous renseignements.

Elle donne des lettres de crédit et des effets sur ses succursales.

Elle se charge de l'encaissement des effets payables à Buenos-Aires, Montevideo, Rosario et Cordova.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE REPORTS ET DÉPÔTS

Société anonyme

CAPITAL: 25 MILLIONS DE FRANCS

9, rue Louis-le-Grand

ADMINISTRATEURS

MM.

J. Hollander, de la maison J. Hollander et Co. Président.

Paul bertin, Agent de change honoraire.

Paul Dansette, Directeur de la Caisse Générale de Reports et Dépôts, à Bruxelles.

Aug. Hentsch, de la maison Hentsch Lutscher et Co.

Legrand de Villers, ancien Trésorier-payeur de la Gironde, ancien Régent de la Banque de France,

Paul Mirabaud, de la maison Mirabaud-Paccard.

Puerari et Co.

Jules Urban, Président de la Banque de Bruxelles

Alfred Tallon, directeur.

COMPTES DE REPORTS

Les versements en comptes de Reports reçoivent.

Pour le mois de mai. 4.44 0/0

— la 1^{re} quinzaine de mai. 4.48 »

— la 2^{me} — 4.12 »

l'an, net de tous frais.

COMPTES DE CHÈQUES

Intérêt 2 0/0 sans frais.

La Société fait des avances sur titres.

LE CRÉDIT VIAGER

C^o d'assurances sur la vie, fondée par décret du 29 mars 1854 SOUS LE CONTRÔLE DU GOUVERNEMENT

207 Millions d'Opérations réalisées
36 Millions de payés.

RENTES VIAGÈRES AUX TAUX LES PLUS AVANTAGEUX

Assurances mixtes payables à échéances fixes ou au décès de l'assuré, donnant droit à un intérêt de 3 % de toutes les primes versées et à une participation de 50 % dans les bénéfices de la Compagnie.

Exercices 1877-1878. — L'intérêt et la participation réunis ont donné aux Assurés 5 fr. 40 % par an de toutes les primes versées.

Assurances de dotations d'Enfants et de Capitaux payables au décès.

POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER

PARIS, 92, RUE DE RICHELIEU, 92, PARIS

En l'Hôtel de la Compagnie;

et dans les départements, au siège des Agences

LE TEMPS

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

PARIS—47, boulevard Haussmann—PARIS

Assurances en cas de Décès Mixtes, à Terme fixe, etc.

RENTES VIAGÈRES

POUR 100 FRANCS VERSÉS, RENTE ANNUELLE PAYABLE PAR SEMESTRE.

A 50 ans, 7 fr. 82 c.; — à 55 ans, 8 fr. 75 c.; — à 60 ans, 9 fr. 86 c.; — à 65 ans, 11 fr. 01 c.; — à 70 ans, 12 fr. 32 c.; — à 75 ans, 13 fr. 59 c.

2 fr. PAR AN

REVUE ÉCONOMIQUE, AGRICOLE ET FINANCIÈRE

16 PAGES DE TEXTE

Paraît tous les Jeudis

ORGANE ET PROPRIÉTÉ

DU

Crédit territorial de France

SOCIÉTÉ ANONYME

est adressé gratuitement pendant un mois, à toute personne qui en fait la demande à l'Administration.

4, Place de la Bourse, 4, Paris.

2 fr. PAR AN

UNION & PHÉNIX ESPAGNOL

COMPAGNIE D'ASSURANCES RÉUNIES

PARIS, 1, r. Lafayette. — 1, calle de Olozaga, MADRID.

Capital entièrement versé: 12,000,000 fr.

Réserve: 8,000,000 fr.

Assurances: VIE ENTIÈRE; MIXTES; RENTES VIAGÈRES

OPÉRATIONS SPÉCIALES DE LA

CAISSE DE CRÉDIT PERSONNEL

L'Union et Phénix Espagnol garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant pas 1,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un de ses endosseurs.

Tarif unique: 1 0/0 du montant de la traite.

L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 francs.

S'adresser pour le visa: à Paris, rue Lafayette; à Madrid, 1, calle de Olozaga et dans toutes les Agences de l'Union et Phénix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal et en Belgique.

LA CENTRALE

COMPAGNIE FRANÇAISE

d'ASSURANCES sur la VIE

à PARIS, 108, rue de Richelieu.

Capital social: 6 MILLIONS

COMBINAISON SPÉCIALE

donnant actuellement aux Assurés

75 %

dans les bénéfices de la Cie

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS

RENTES VIAGÈRES immédiates

ou différées.

(202)